

NOVEMBRE 2021 · N°161

Soisy

magazine



Soisy
sous-Montmorency

P.15

L'AVENUE GAVIGNOT A ÉTÉ ENTIÈREMENT RÉNOVÉE

Taxe foncière :
ce que l'État ne
vous a pas dit P.20

CLAS Maternelle :
la Ville innove pour la
réussite scolaire P.24

Un nouveau club
sportif à Soisy
P.33



P.4
RETOUR EN IMAGES

P.8
INTERVIEW

P.11
CADRE DE VIE

P.14
MOBILITÉS

P.18
ENVIRONNEMENT

P.20
FINANCES

P.22
ENFANCE

P.25
JEUNESSE

P.27
SENIORS

P.28
**COMMERCE
ET ENTREPRISES**

P.32
SOLIDARITÉ

P.33
SPORTS

P.34
CULTURE

P.37
TRIBUNES

MAIRE

Luc Strehaiano,

Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental, Président de Plaine Vallée

- Vous reçoit sur rendez-vous :
le vendredi de 17h à 19h. Tél. : 01 34 05 20 16.
- Est à votre écoute, au téléphone
le jeudi soir de 18h à 20h au 01 34 05 21 90.
- Vous reçoit lors de ses permanences sans rendez-vous de 18h à 20h :
 - Au Centre social municipal « Les Campanules » :
le 1^{er} mardi du mois.
 - Au Centre social municipal « Les Noël's » :
le 3^e mardi du mois.

ADJOINTS AU MAIRE

Christian Thévenot

1^{er} Adjoint délégué
aux Actions scolaire
et périscolaire.

Bania Krawczyk

2^e Adjointe déléguée
à la Jeunesse.

Alain Surie

3^e Adjoint délégué
à l'Action sociale,
au logement, et
à la Petite enfance.

Claudine Bitterli

4^e Adjointe déléguée
au Sports.

Sylvain Marcuzzo

5^e Adjoint délégué
aux Commerces
de Proximité.

Patricia Umnus

6^e Adjointe déléguée
à la Culture
et à l'Animation.

Michel Verna

7^e Adjoint délégué
à l'Environnement,
au Développement
Durable, et à
l'Accessibilité.

Florence Mary

8^e Adjointe déléguée
à la Politique de la Ville.

Nicolas Naudet

9^e Adjoint délégué aux
Travaux et à l'Urbanisme.

**LES ADJOINTS AU MAIRE VOUS
REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS.
CONTACTEZ LE 01 34 05 20 16.**

HÔTEL DE VILLE :

2 avenue du Général de Gaulle
95230 Soisy-sous-Montmorency
Tél. : 01 34 05 20 00 - Fax : 01 34 05 20 01
email : mairie@soisy-sous-montmorency.fr
www.soisy-sous-montmorency.fr

OUVERTURE :

- Le lundi de 13h30 à 19h
- Du mardi au vendredi
de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h
- Le samedi de 8h30 à 11h45

Permanences juridiques gratuites : Maître Martin vous reçoit en mairie, le 1^{er} samedi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous, lors d'une permanence juridique gratuite.

Pour bénéficier d'une consultation, il est impératif de prendre rendez-vous auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Renseignements : 01 34 05 20 00

UNE COMMUNE PROCHE DE VOUS !

Les communes constituent, on le sait, l'échelon le plus ancien et le plus proche des citoyens au sein de l'organisation territoriale de la France. Elles ont succédé en 1789 aux quelques 40 000 anciennes paroisses. Le hall d'honneur de l'Hôtel de Ville qui affiche, gravés dans le marbre, les noms des différents maires de notre commune depuis cette date, en porte témoignage. Le maire, élu par le conseil municipal, est à la fois un représentant de l'Etat dans la commune (il détient des compétences en matière d'état civil et de police administrative en tant qu'officier d'état civil et de police judiciaire) et le détenteur du pouvoir exécutif local (il prépare et exécute les décisions du conseil municipal).

De toutes les collectivités territoriales, la commune est la seule à laquelle est reconnue la clause de compétence générale. En bref : tout ce qui concerne l'habitant l'intéresse !

La lecture de ce magazine de fin d'année vous en apportera, s'il en était encore besoin, une illustration supplémentaire. En effet, on ne peut qu'être frappé par la diversité des services communaux comme par l'étendue des prestations proposées, voire offertes, aux Soiséennes et Soiséens.

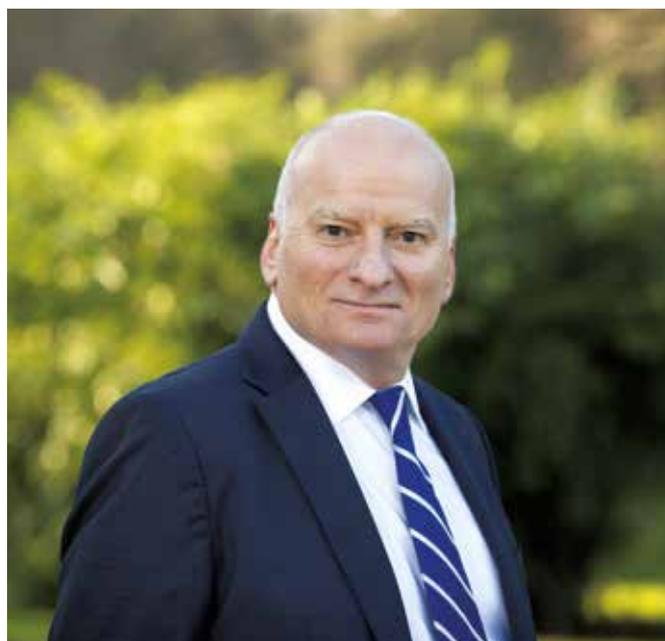
Votre majorité municipale vit au plus près de vous, au plus près de vous toutes générations confondues. Ainsi, seule la sincérité est de mise.

C'est pourquoi je reste pour le moins déçu par celles et ceux qui continuent à propager de fausses nouvelles. Il y a parfois de l'ignorance : malgré tous nos efforts, tout ce qui se fait et se passe à Soisy n'est pas forcément connu. Il y a aussi de la malveillance, portée par le mensonge ; elle est naturellement particulièrement aigüe en période électorale. A titre d'exemple, certains ont trouvé opportun d'annoncer l'arrêt du SoisyBus au début du mois de juin. Dans les faits, il n'a jamais été question d'arrêter ni même d'interrompre ce service, bien au contraire, en liaison avec les demandes des usagers, sa desserte a été améliorée.

Notre époque est marquée par l'immédiateté : il est banal de le constater. Mais cela ne signifie pas que l'on soit autorisé, en fonction du moment, à dire tout et son contraire.

Depuis que j'ai à la fois l'honneur et la chance d'animer votre équipe municipale, nous nous sommes toujours appliqués à « voir loin, et regarder les choses de près ».

“
Votre majorité municipale vit au plus près de vous, toutes générations confondues. Ainsi, seule la sincérité est de mise.”



Cela nous oblige, bien sûr, à travailler pour encore mieux connaître notre commune, et bien prendre en compte ses perspectives d'évolution. Mais cela nous impose, surtout, de percevoir constamment les aspirations générales, ou même plus particulières, des Soiséennes et des Soiséens, de toutes les Soiséennes et de tous les Soiséens.

C'est ainsi, j'en suis persuadé, que nous continuerons à faire progresser Soisy !

Bien à Vous,

Luc STREHAIANO
Votre Maire

Retour en images

LES QUARTIERS D'ÉTÉ

FONT VIBRER SOISY PENDANT LES VACANCES !

Poney, jeux de société, initiation aux arts du cirque, sports, prévention routière, cinéma en famille : du 17 au 24 juillet derniers, les Soiséens ont profité d'activités variées pour toute la famille dans le cadre des Quartiers d'été 2021. Un programme ouvert à tous les habitants, concocté par les centres sociaux municipaux Les Campanules et Les Noël's, avec la participation des services Animation Jeunesse, Sports et de la Bibliothèque municipale. LE temps fort de cet été 2021 !





UN ÉTÉ DANS LES JARDINS FAMILIAUX

Tout au long de l'été, la Ville a ouvert les portes de ses jardins familiaux dans le cadre de l'opération « Jardins ouverts ». Ateliers jardinage, land art, initiation au zéro déchet, rallye découverte et sensibilisation aux espèces en voie de disparition pour les enfants : les associations Les Sources et Les Jardiniers de Soisy-sous-Montmorency y ont ainsi proposé un panel d'activités gratuites pour les enfants et la famille.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 5 septembre le Forum des Associations a rassemblé de nombreux Soiséens tout au long de la journée : ils ont pu y découvrir la vitalité du tissu associatif de notre ville et s'inscrire aux activités de leur choix. Cette année, la Ville proposait également, pour ceux qui ne pouvaient pas se déplacer, un espace en ligne sur son site Internet contenant toutes les infos utiles sur les associations présentes.



L'ÉTÉ DES JEUNES SOISÉENS



À la rentrée, quand Emilie* a retrouvé ses amis, elle avait beaucoup de choses à leur raconter. La raison ? Elle a participé aux nombreuses activités des services Animation Jeunesse et Sports pendant l'été. « *J'ai vu la Tour Eiffel, fait du laser game, de l'accrobranche. On a même créé un morceau de musique avec un professionnel,* » raconte cette jeune Soisienne. Les jeunes Soiséens ont aussi pu participer à des jeux de coopération, comme l'escape game « Mission Impossible » et à une après-midi dédiée au manga, entre autres activités, sans oublier les activités sportives.

Outre les sports habituels, nos jeunes ont pu découvrir le disco-golf, le korfbal, ou encore profiter de baignades et pratiquer l'équitation dans les bases de loisirs de la région.

*Le prénom a été modifié.

UN MANÈGE AU VAL OMBREUX

Tout au long de l'été, un manège, un stand de pêche aux canards, et un petit food-truck se sont installés dans le parc du Val Ombreux pour le plus grand plaisir des petits Soiséens ! Face à l'engouement des familles, l'opération a été reconduite du 12 au 31 octobre.

Retour en images



COMMÉMORATIONS

Dimanche 5 septembre, la Ville commémorait la libération de Soisy. À cette occasion, le Maire, Luc Strehaiano, et les membres du Conseil municipal ont déposé plusieurs gerbes sur les monuments commémoratifs de la ville, avant de rejoindre le carrefour des trois communes, pour un hommage commun avec les villes d'Enghien et Montmorency. Dimanche 25 septembre, c'est cette fois-ci un hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives qui était rendu par la Municipalité au Monument aux Morts de l'Hôtel de Ville, en présence des Maires d'Andilly et de Margency.



SOISY SPORT CHALLENGE

Samedi 11 septembre, le centre social municipal Les Noëls organisait le premier Soisy Sport Challenge, une compétition multisports à destination des 16-25 ans. 4 équipes de 10 participants se sont affrontées, dans la bonne humeur, sur des épreuves de football, basket, et de workout. Les jeunes Soiséens ont reçu les encouragements de Florence Mary, Adjointe au Maire déléguée à la Politique de la Ville.



BROCANTE D'AUTOMNE

Dimanche 19 septembre, la brocante d'automne de Soisy a connu un record de fréquentation ! De nombreux visiteurs, de Soisy et d'ailleurs, sont venus participer à ce grand moment convivial, organisé dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Vinyles, jouets, vaisselle, livres : chacun a pu participer à une véritable « chasse aux trésors » dans les allées de l'hippodrome.



SOISY VILLE FLEURIE

Chaque année, dans le cadre du concours « Soisy Ville Fleurie », la Ville récompense les habitantes et les habitants qui participent, par la décoration florale de leurs pavillons, de leurs balcons, de leurs terrasses et de leurs résidences, à la qualité de notre cadre de vie. Bravo et merci à l'ensemble des participants, qui étaient reçus le 9 octobre dernier, en Mairie par Michel Verna, Adjoint au Maire, pour recevoir leur récompense.

À BICYCLETTE

Dimanche 19 septembre, la convergence vélo faisait une halte à Soisy. Organisée par l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette, ce rassemblement cycliste gratuit et ouvert à tous vise à promouvoir le vélo comme moyen de transport. Le Maire, Luc Strehaiano, était présent pour saluer les participants à leur départ aux côtés d'Emilia Fayol Da Cunha, Conseillère municipale déléguée aux Circulations douces, qui a même pédalé à leurs côtés.

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS

Le congrès départemental des Sapeurs-Pompiers du Val d'Oise est organisé chaque année dans une ville de notre département. Ce samedi 9 octobre, c'est à Soisy, au sein de l'hippodrome, qu'il se déroulait. Pour l'occasion, des véhicules anciens et du matériel y étaient exposés au public tout au long de la matinée. Le Maire, Luc Strehaiano, qui préside également le Conseil d'administration des Sapeurs-Pompiers du département, et Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental, étaient venus rendre hommage à nos soldats du feu, dont l'engagement quotidien permet de sauver de nombreuses vies.



SOISY, UNE VILLE QUI PREND SOIN DE VOUS

Dans le prolongement des actions destinées à protéger les Soisiens face à la crise sanitaire, la Ville proposait, en marge du Forum des Associations et de la Brocante, des tests antigéniques gratuits. Réalisés par la Pharmacie du Marché, ces tests permettaient tant d'avoir un passe sanitaire valide pour assister à ces événements, que de se faire dépister à titre préventif. Le 19 septembre, la Ville a aussi mis en place, tout au long de la journée, un centre de vaccination éphémère, accessible sans rendez-vous, permettant à toute personne n'ayant pas encore pu se faire vacciner de recevoir une première injection.



AZIZA PHILIPON ET LUC STREHAIANO, CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE MONTMORENCY

Le 27 juin dernier, le binôme Aziza Philipon/Luc Strehaiano était élu au Conseil départemental du Val d'Oise pour représenter le canton de Montmorency, dont dépend notre ville. Pour Soisy Magazine, ils ont accepté de répondre à nos questions.



Soisy Magazine (S.M.) : Madame Philipon, les Soisiens connaissent bien Luc Strehaiano, leur Maire, mais ils vous ont découvert pour la première fois à l'occasion des élections départementales. Pouvez-vous vous présenter ?

Aziza Philipon (A.P.) : Bien sûr ! J'ai exercé ma carrière professionnelle dans l'industrie pharmaceutique, avant de créer ma propre société dans le domaine de la réorganisation des entreprises et le développement du bien-être au travail. Je me suis investie dans la vie associative à Montmorency, où je réside, et c'est ainsi que Maxime Thory m'a proposé de rejoindre son équipe. Depuis 2020, je suis Adjointe au Maire de Montmorency, déléguée aux Affaires sociales et au Logement, puis Conseillère départementale. Aujourd'hui, je me consacre pleinement à mes fonctions d'élue.

Luc Strehaiano (L.S.) : Ce fut une belle rencontre. Aziza et moi-même partageons des valeurs en commun, notamment un attachement à notre territoire, nos villes respectives et les gens qui y habitent, et la volonté d'apporter quelque chose en plus pour notre cadre de vie.

S.M. : Quelles sont vos fonctions au sein du Département ?

L.S. : Marie-Christine Cavecchi, la Présidente du Conseil départemental, m'a une nouvelle fois témoigné de sa confiance, et je l'en remercie, en me nommant Vice-Président délégué du Conseil départemental. Je préside la commission permanente, organe exécutif du Département, une compétence générale qui me permet d'intervenir sur de nombreux sujets ou de suppléer la Présidente en cas de besoin, à sa demande. J'ai également été reconduit comme Président du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, les sapeurs-pompiers.

A.P. : J'ai été nommée Conseillère départementale déléguée en charge de la Vie étudiante et associative. C'est une délégation très intéressante, avec de beaux projets et de nombreux campus déjà existants. 30% des habitants du Val d'Oise ont moins de 25 ans, nous souhaitons avec notre Présidente, donner la chance aux jeunes d'étudier dans le département avec des établissements et campus de qualité.





S.M. : Quels sont vos projets pour notre canton ou notre département ?

L.S. : Le Département est et continuera d'être le premier partenaire de nos communes. Le Département soutient de nombreux projets d'intérêt local, en lien avec les Maires naturellement. Je pense, entre autres, à la piscine de Montmorency, par exemple, dont nous soutiendrons la rénovation. La reconstruction du collège Descartes, à Soisy, est également envisagée pour améliorer les conditions d'études de nos collégiens. La rénovation du collège Pierre de Ronsard, à Montmorency, a déjà débuté.

A.P. : En effet ! Ce fut d'ailleurs l'un de mes premiers déplacements sur le terrain aux côtés de Marie-Christine Cavecchi, la Présidente du Conseil départemental. Le Département est aussi un partenaire fort de nos associations. Nous continuerons à les soutenir, et souhaitons la création d'une plateforme de services et un guide pour les accompagner. Je pense également à un nouveau projet de Campus écologique, pour nos étudiants.

S.M. : On ne connaît pas toujours bien le rôle du département. Pouvez-vous nous en parler ?

L.S. : Le Département, après les Mairies, est une institution qui peut avoir un réel impact sur le cadre de vie de ses habitants, bien plus que l'image que l'on peut en avoir. Outre les collèges, le Département a une vraie dimension environnementale, en protégeant près de 50 espaces naturels sensibles, ou en préparant un plan vélo. C'est aussi un acteur des mobilités, aux côtés de la Région, de votre sécurité, puisqu'il soutient les polices municipales, ou contribue à l'avenir de nos enfants, puisqu'il gère des crèches et les assistantes maternelles.

A.P. : J'ajouterais que le Département accompagne aussi les Valdoisiens tout au long de leur jeunesse : au collège avec des dispositifs favorisant la réussite éducative, en développant des pôles d'enseignement supérieur, et en proposant des dispositifs qui soutiennent l'entrée des jeunes dans la vie active, afin que chacun puisse étudier et travailler dans le département. Enfin, l'inclusion des

personnes en situation de handicap est un sujet qui me tient particulièrement à cœur.

S.M. : Un dernier mot pour conclure cette interview ?

L.S. : Je souhaiterais, en notre nom à tous les deux, adresser nos remerciements aux habitants du canton pour leur confiance renouvelée. Je salue à ce titre Marc Antao et Gaëlle Khairallah, nos binômes pendant cette campagne, qui ont travaillé pour cela à nos côtés et avec qui une belle complicité s'est nouée.

A.P. : Je rejoins Luc, naturellement, sur nos collègues et amis, qui ont été d'une aide précieuse. Merci également à Maxime Thory, mon Maire, de m'avoir proposé pour cette fonction et de sa confiance. Et Luc, si tu me le permets, j'aimerais également te remercier pour ton accueil et ton accompagnement pendant cette campagne, tes conseils et ta bienveillance m'ont beaucoup aidé.

S.M. : Merci à tous les deux !

Zoom sur : les Sapeurs-Pompiers du Val d'Oise

Ils nous protègent contre les incendies, interviennent pour porter secours dans de nombreuses circonstances, et s'engagent pour sauver nos vies souvent au péril de la leur. Leur devise : « Sauver ou périr ». Dans le Val d'Oise, c'est un effectif conséquent de près de 1500 professionnels et 1000 volontaires, et un parc matériel (véhicules, lances à incendie, etc.) important. Le Conseil départemental en est le principal financeur. Vice-Président délégué du Conseil départemental, Luc Strehaiano a été réélu président de leur conseil d'administration.



DÉPARTEMENT, RÉGION, QUI FAIT QUOI ?



Compétences exclusives



Développement
économique,
innovation



Formation
professionnelle,
apprentissage



Gestion des fonds
européens



Lycées



Transports



Aménagement
du territoire et
environnement

Compétences partagées avec le Département



Culture



Tourisme



Sport

Et aussi : logement,
éducation populaire,
santé, lutte contre
la fracture
numérique



Solidarité et
cohésion sociale



Collèges



Aménagement
et transports



Action culturelle
et sportive



Service Départemental
d'Incendie et de Secours
(Sapeurs-Pompiers)

BUDGET PARTICIPATIF : DÉCOUVREZ LES PROJETS LAURÉATS

En juillet dernier, le vote du premier budget participatif mis en place par la Ville de Soisy dévoilait les lauréats de sa première édition. Les Soiséens ont pu choisir parmi les 7 projets proposés, ceux qu'ils souhaitaient voir réaliser.

Malgré la crise sanitaire, les Soiséens ont répondu présent pour ce premier budget participatif de la Ville : 30 projets, dans des domaines variés ont été déposés. Pour passer le premier cap de sélection, les projets devaient d'abord répondre aux critères fixés par le règlement. « *L'ensemble des projets ont été évalués sur la base de ce règlement, le budget participatif est avant tout une démarche par et pour les Soiséens,* » indique Anne Jason, Conseillère municipale déléguée à l'Information municipale. Sur les 30 projets, 10 ont ainsi passé cette première sélection, puis 7 projets ont finalement pu être présentés au vote après étude avec les services municipaux. Mais que les candidats malheureux se rassurent : ils pourront déposer de nouvelles propositions lors des prochaines éditions. Comme pour le dépôt de projets, le vote était possible via la plateforme en ligne ou à l'aide de bulletins papiers, dépouillés par 3 jeunes du Conseil Municipal de Jeunes. Les projets sont ensuite retenus par ordre d'arrivée jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire dédiée. « *Les 100 000 € dédiés au budget participatif sont répartis à part égale entre dépenses d'investissement et de fonctionnement, ce qui n'est pas le cas partout,* reprend Anne Jason. *Les communes se limitent souvent aux seules dépenses d'investissement, ou commencent seulement à introduire une part de fonctionnement.* » Pour cette première année, les 7 projets proposés pourront être réalisés. Ils sont actuellement en cours de préparation par les services municipaux.



RÉSULTAT DU VOTE ET PRÉSENTATION DES PROJETS

1 Fresque sur le mur de Tennis

Remise en état du mur des terrains de tennis au stade municipal, peinture d'une fresque par un artiste sur le mur, visible par tous dans le stade, pour faire le lien entre sport et culture.

135 voix (en ligne : 104 ; papiers : 31)

2 HandiSoisy en Fête

Ateliers de sensibilisation au handicap (mises en situation) et au handisport par des associations Soiséennes et des associations spécialisées.

132 voix (en ligne : 43 ; papiers : 89)

3 Chemin de la Biodiversité

Création d'un parcours pédagogique (panneaux d'identification de la végétation, panneaux historiques) au Chemin du Refoulons, installation de nouvelles lisses de sécurisation et de corbeilles supplémentaires.

129 voix (en ligne : 79 ; papiers : 50)

4 Awards 2021

Organisation d'une soirée pour mettre à l'honneur et récompenser les bacheliers Soiséens et des personnalités Soiséennes au parcours exceptionnel (sport, entrepreneuriat).

89 voix (en ligne : 30 ; papiers : 57)

5 Sécurisation de l'avenue de Paris

Installation d'un radar pédagogique avenue de Paris pour inciter les automobilistes à respecter la vitesse de circulation.

86 voix (en ligne : 29 ; papiers : 57)

6 Aménagement sur les abords du petit lac

Installation de 2 corbeilles de rue supplémentaires sur ce site très fréquenté pour améliorer la propreté du site.

79 voix (en ligne : 30 ; papiers : 49)

7 Cendriers Citoyens

Distribution de cendriers de poche pour limiter les jets de mégots au sol et maintenir notre ville propre.

53 voix (en ligne : 17 / papiers : 36)

BLOW PATCHER :

UNE CAMPAGNE EFFICACE ET CIBLÉE POUR RÉPARER LES PETITES DÉGRADATIONS DE VOIRIE

Pendant l'été et au mois de septembre, la Ville a réalisé deux campagnes de réparation ponctuelle sur plusieurs voies de la ville. Sans cesse soumise à des chocs réguliers liés à la circulation des véhicules, une chaussée voit régulièrement apparaître nids de poule, déformations, ou arrachements. Pour en assurer l'entretien, la Ville a fait appel à une méthode précise, le blow patcher. Elle consiste à projeter de l'enrobé chaud à émulsion de bitume sur des endroits bien précis. Cette méthode comporte deux avantages : tout d'abord, elle permet de n'intervenir que sur la demi-chaussée ou la dégradation est constatée. Ainsi, nul besoin de fermer l'ensemble de la rue à la circulation, seule la partie concernée est impactée. Ensuite, elle est bien plus efficace qu'un enrobé à froid. Le blow patcher atteint la même efficacité qu'une réfection de voirie, en moins long, et moins



couteux. Idéal donc, pour de petites interventions ciblées et durables dans le temps. D'un montant de près de 15 000 €, ces campagnes ont permis d'intervenir avenue Madeleine, avenue du Midi, chemin des Regards, avenue du Clos Renaud, allée des Sansonnets, allée des Rossignols, rue d'Eaubonne, rue de la Ferme, et allée des Sapins.



LA RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE LA SABLIERE SE PRÉPARE

Le 30 septembre dernier, le bailleur ICF Habitat présentait aux habitants du 6 rue Charles Godefroy les grandes lignes de son projet de réhabilitation de la résidence, dont les travaux devraient débuter à l'automne 2022.

D'un montant prévisionnel de 4 629 616 €, ces travaux permettront d'agir sur l'esthétique et l'empreinte énergétique des bâtiments, avec une isolation des bâtiments par l'extérieur, le remplacement des menuiseries, la réfection des toitures terrasses, ou encore l'installation d'un système collectif d'eau chaude sanitaire et le traitement des cages d'escaliers. Les travaux permettront aussi d'améliorer et sécuriser les espaces extérieurs de la résidence, avec la mise en place de clôtures et portails avec contrôle d'accès, la réfection des parkings, de l'aire de jeux et des cheminements piétons, la création d'accès PMR et la végétalisation du site. Cette réunion fut aussi l'occasion pour le bailleur de répondre aux diverses questions des habitants et évoquer le calendrier prévisionnel de l'ensemble de la démarche. Celle-ci prévoit notamment une phase de rencontre avec les habitants pour effectuer un diagnostic sur l'ensemble des logements, et des rencontres avec l'amicale de locataires avant la présentation du projet définitif. À l'issue de ces concertations, et avant le lancement de la réhabilitation, une nouvelle réunion de présentation du projet définitif et du calendrier des travaux devrait être organisée. Soucieuse d'améliorer le cadre de vie de tous les Soiséens, et comme elle l'a fait pour de précédents travaux de réhabilitation par des bailleurs, la Ville de Soisy se portera garante du prêt. En se portant caution, la Ville soutient ainsi les bailleurs dans leurs démarches et facilite la réalisation de ces travaux qui profitent à tous.

L'ESPACE CULTUREL CONTINUE DE POUSSER

Le futur espace culturel de Soisy continue de prendre forme ! La silhouette de l'édifice se distingue aujourd'hui nettement. Les travaux se poursuivent ainsi pour donner à l'établissement sa structure complète, intérieure et extérieure. Ci-dessous, voici quelques clichés de l'avancée des travaux au mois d'octobre 2021.



Chiffres clés

- 4573 m² d'espaces verts
(soit 25% de la surface totale du projet)

- 748 mètres linéaires de plantes grimpantes, composées de vigne vierge, de lierre, de houblon et de jasmin étoilé, orneront la structure du centre.

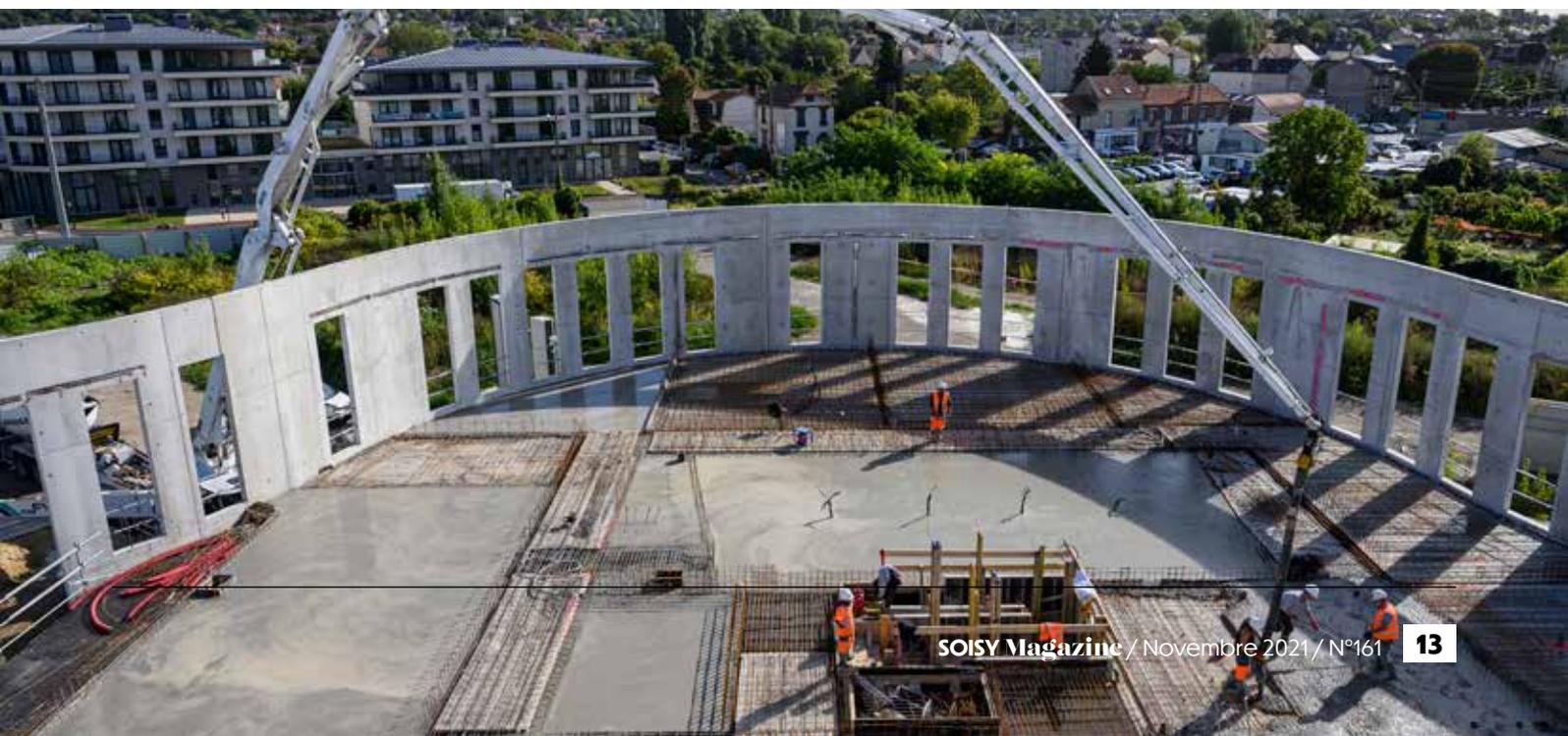
- 79 arbres et arbustes seront plantés, parmi lesquels des érables rouges, champêtres et argentés, des grands chênes rouges, féviers d'Amérique, cornouillers du Japon ou pins tordus, des frênes, copalmes, zelvova, ou pins sylvestres.

- L'ensemble des places de parking sera constitué de dalles Evergreen, des dalles à trous qui laissent pousser le gazon pour une meilleure gestion des eaux pluviales. Drainantes et portantes, elles limitent les ruissellements de surface et favorisent l'infiltration des eaux à la source.



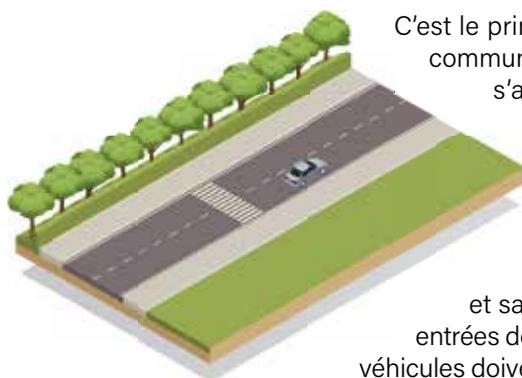
UN ESPACE CULTUREL ET DES ESPACES VERTS !

Sur le terrain de l'espace culturel, la nature aura toute sa place ! En effet, des aménagements paysagers seront mis en place à l'issue des deux phases de travaux. Le projet paysager intègre ainsi des plantations sobres en consommation d'eau, et des revêtements perméables de sorte à privilégier la maîtrise des eaux pluviales sur la parcelle. Les espaces végétalisés sont composés pour le tiers de pleine terre. L'ensemble des espaces non bâtis et non occupés par des aires de stationnement seront aménagés avec des plantations et des arbres à haute tige, conformément au PLU.



STATIONNEMENT : QUAND IL N'Y A RIEN DE MARQUÉ, J'APPLIQUE LE STATIONNEMENT ALTERNÉ

Afin d'assurer un partage harmonieux de la voie publique entre tous les usagers, piétons comme automobilistes, et de veiller à la sécurité de tous, le stationnement est règlementé, conformément au code de la route. Même quand rien n'est précisé, il y a un mode de stationnement qui s'applique automatiquement dans les rues de Soisy.



C'est le principal mode de stationnement sur la commune : le stationnement unilatéral alterné s'applique automatiquement dès lors qu'aucune autre indication relative au stationnement n'est mentionnée.

C'est-à-dire qu'il n'y a pas d'emplacements de stationnement matérialisés au sol, ou de zone bleue, et sauf panneau indicateur spécifique aux entrées de rue. Dès lors, du 1^{er} au 15 du mois, les véhicules doivent stationner du côté impair de la rue, et du 16 jusqu'à la fin du mois, les véhicules doivent stationner du côté pair de la chaussée. Mais le plus agréable reste encore, quand on possède un garage, d'y rentrer son véhicule !

En plus de laisser la chaussée libre, votre véhicule sera à l'abri de toute intempérie ou gêne liée au passage d'autres véhicules.

À QUEL MOMENT CHANGER SON VÉHICULE DE CÔTÉ ?

Un véhicule garé du mauvais côté de la rue, c'est un bus qui ne peut plus passer, les poubelles qui ne peuvent pas être ramassées, ou encore des véhicules d'urgence (pompiers, ambulances) qui sont gênés pour intervenir. Pour éviter ces situations, et tout simplement pour se faciliter la vie entre voisins, pensez à changer votre véhicule de côté au bon moment !

Le changement de côté doit intervenir le 15 et le dernier jour du mois, entre 20h30 et 21h (article R.147-2 du code de la route).



**Rappel :
ne stationnez pas
sur les trottoirs
ou les sorties
de véhicule.**

Le code de la route, dans son article R417-10 est formel : le stationnement d'un véhicule sur le trottoir est interdit.

Ces derniers sont en effet strictement réservés à l'usage des piétons.

De même, il est parfois tentant de se garer devant ou sur son bateau.

Et pourtant... Le code de la route considère l'arrêt et le stationnement devant ou sur une entrée carrossable comme gênant, même si elle dessert votre habitation.



L'AVENUE GAVIGNOT A ÉTÉ ENTIÈREMENT RÉNOVÉE

Fin août, les travaux de réfection des trottoirs et de la chaussée de l'avenue Gavignot, dans sa partie comprise entre le carrefour Nicole Fayolle et la voie de chemin de fer, se sont achevés. D'un coût de 593 000 €, ces travaux ont été réalisés pendant l'été, afin d'impacter le moins possible les Soiséens. De septembre 2020 à janvier 2021, les services Municipaux avaient d'abord procédé à l'enfouissement des réseaux d'éclairage et de télécommunication. Outre une voirie et des trottoirs neufs, ces travaux permettent aussi d'améliorer l'éclairage sur l'avenue. « Avant, l'éclairage n'était situé que d'un côté, explique François About, Conseiller municipal délégué aux Travaux. Nous augmentons ainsi les points d'éclairage de la rue, désormais répartis de chaque côté de l'avenue, et avons mis en place des éclairages spécifiques pour les

passages piétons. » Un éclairage peu gourmand en énergie, puisque composé intégralement de LED, auquel s'ajoute un plateau ralentisseur supplémentaire, au carrefour avec l'avenue Jeanne. Déjà en 2019, la première partie de l'avenue avait connu le même traitement. Aujourd'hui, ce sont plus de 600 mètres de voirie qui ont été refaits par la Ville. « On le réalise mal, mais 600 mètres, pour une voirie, c'est très long, et cela demande un investissement financier conséquent, surtout avec l'enfouissement des réseaux, explique Nicolas Naudet, Adjoint au Maire délégué aux Travaux. En réalisant ces travaux en deux tranches, nous avons pu assurer la réfection de l'une des voies les plus longues et empruntées de notre ville, tout en maîtrisant l'impact financier. »



REPRISE DES TROTTOIRS DEVANT LES ESSENTIELLES

Les trottoirs situés au droit de la résidence Les Essentielles ont retrouvé une nouvelle jeunesse ! La Ville a profité de l'été pour refaire l'enrobé des trottoirs situés au pied de la résidence, avenue du Général de Gaulle, avenue du Général Leclerc, et sur une portion de la rue Roger Mangiameli.



UN NOUVEAU CIRCUIT ET DE NOUVEAUX ARRÊTS POUR LE SOISY BUS

Le Soisy Bus évolue ! La ligne 33 du réseau, gérée par le SIEREIG et Île-de-France Mobilités, circule du lundi au vendredi et réalise une boucle dans Soisy, reliant le quartier des Sources au Champ de Courses. Comme toute autre ligne de bus, il est accessible à toute personne sur présentation d'un titre de transport valide en vigueur sur le réseau d'Ile de France (ticket t+, pass Navigo, carte améthyste, carte Imagine'R, etc.).



UN NOUVEAU BUS, PLUS GRAND ET PLUS VERTUEUX DEPUIS LE DÉBUT D'ANNÉE

Les changements ont débuté en début d'année 2021, avec l'arrivée d'un nouveau véhicule. L'ancien modèle, devenu obsolète, a été remplacé par un nouveau : plus grand, il dispose de 13 places assises et 16 debout (contre 8 et 10 auparavant), et est accessible aux personnes à mobilité réduite. Plus confortable, climatisé, il est également plus vertueux : il répond à la norme environnementale Euro 6, en vigueur pour tous les véhicules de transport, qui permet de réduire, de façon significative, les plafonds des émissions polluantes.



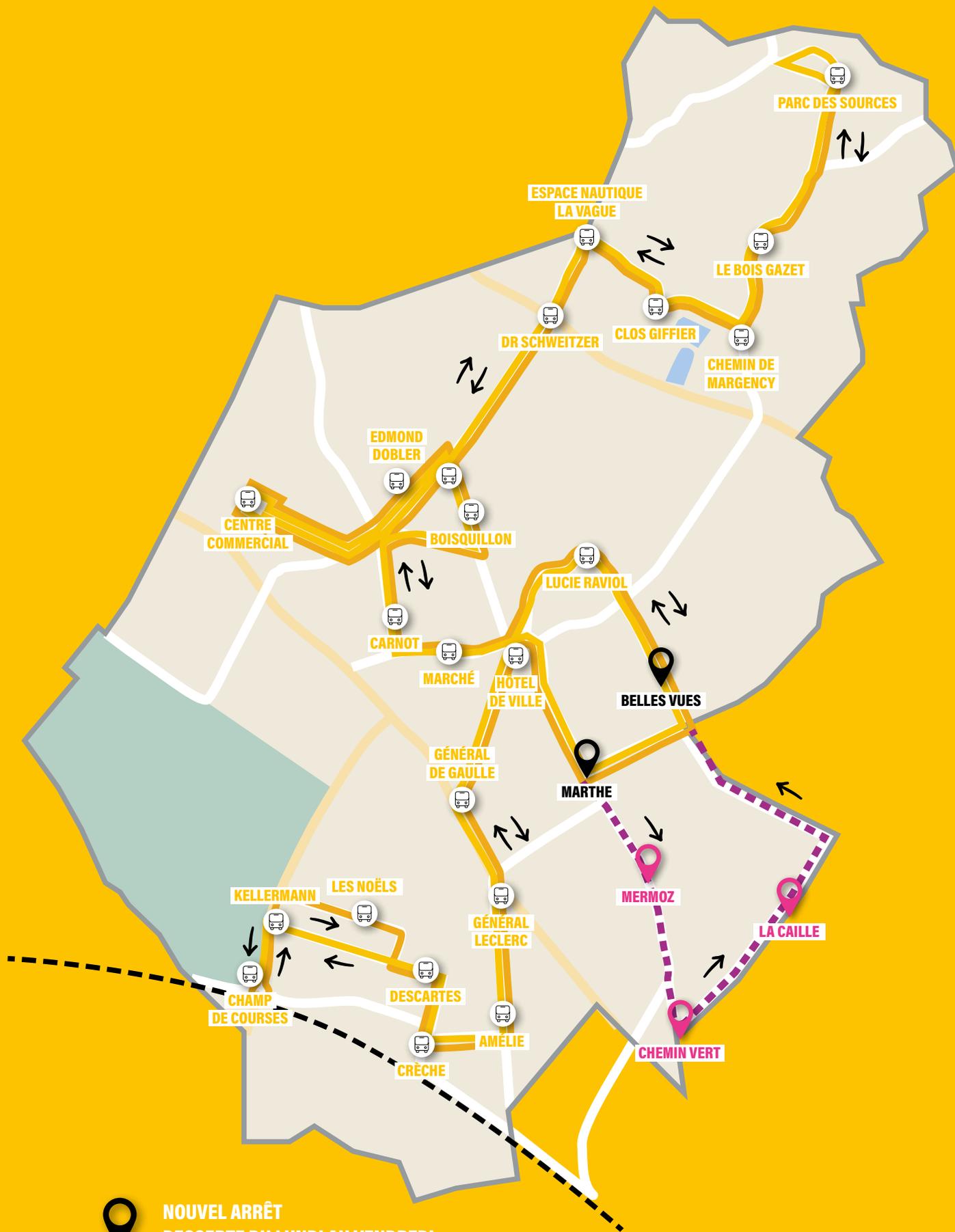
UN CIRCUIT ÉLARGI AU QUOTIDIEN POUR UNE MEILLEURE DESSERTE

Depuis le 11 octobre, le Soisy Bus a également élargi son circuit : afin d'assurer une meilleure desserte de la ville, son trajet quotidien s'est enrichi de 2 arrêts supplémentaires, en amont et en aval de l'avenue Marthe, rue Jean Mermoz et rue de la Fosse aux Moines. Le reste du parcours reste inchangé, et le temps de trajet ne s'en trouve que très peu impacté : seulement 10 minutes de plus pour faire un tour complet !



UNE BOUCLE SUPPLÉMENTAIRE EN SEMAINE, LES JOURS DE MARCHÉ

En plus de ces nouvelles dessertes, le Soisy Bus élargit son trajet le mercredi et le vendredi, jours de marché, sans impact sur la durée globale du trajet. 3 nouveaux arrêts ont ainsi été créés et sont desservis ces jours pour permettre à ceux qui le souhaitent de se déplacer ou d'aller faire leurs courses au marché. Afin de limiter l'impact financier de cette mise en service, cette portion du trajet n'est desservie que dans un seul sens. Mise en place à titre expérimental pour 4 ans, ce service supplémentaire pourrait, s'il rencontre son public, être amélioré à l'avenir.



NOUVEL ARRÊT
DESSERTE DU LUNDI AU VENDREDI



NOUVEL ARRÊT
DESSERTE LE MERCREDI ET VENDREDI

UNE EXPOSITION DE SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Du 20 septembre au 2 octobre derniers, la Ville proposait, au sein des centres sociaux municipaux Les Noël et Les Campanules, une exposition de sensibilisation au développement durable.

Prêtée par la fondation GoodPlanet, cette exposition ouverte au public présentait les 17 objectifs de développement durable issus du programme de développement durable des Nations-Unies, voté en 2015. Ces objectifs évoquent les défis de notre époque : réduire les inégalités, améliorer la santé, offrir à tous une éducation de qualité, parvenir à l'égalité homme-femme, faire face au réchauffement climatique, préserver la biodiversité et parvenir à la paix et à la justice pour tous. Parce que tout est lié, les objectifs de développement durable dépassent donc la seule question climatique et associent les enjeux environnementaux, sociaux, économiques, culturels, technologiques, infrastructurels, qu'ils soient ruraux ou urbain. En complément de l'exposition, des temps de médiation étaient également organisés avec les enfants des accueils de loisirs de chaque centre. Après avoir bien observé chaque panneau, les enfants étaient invités à choisir ceux qui les ont le plus marqués, poser leurs questions sur le sujet évoqué et parler des solutions possibles. Une action qui permet de sensibiliser dès le plus jeune âge les Soiséens aux bons gestes pour notre planète.



LES MAUVAISES HERBES : PAS SI MAUVAISES QUE ÇA

Beaucoup s'en agacent, et pourtant, les « mauvaises » herbes font partie de notre paysage quotidien. Si leur aspect peu esthétique ne fait aucun doute, elles sont avant tout le signe que, progressivement, la végétation reprend ses droits en ville en particulier sur les trottoirs.

En effet, la Ville de Soisy, conformément à la loi, s'est engagée dans une démarche sans pesticides pour l'entretien des espaces publics. Les services Municipaux interviennent régulièrement pour désherber mécaniquement ou manuellement trottoirs, pelouses, pieds d'arbres, etc. Pour autant, l'absence de produits phytosanitaires, combinée aux fortes pluies que nous avons connues cet été, ont conduit ces herbes à réapparaître plus rapidement qu'à l'accoutumée. La fauche de ces herbes à un niveau équivalent au désherbage chimique réclamerait une main d'œuvre très importante et générerait un bruit de machine quasi permanent en ville, ce qui n'est pas envisageable. Aussi, l'herbe ne doit plus être considérée comme mauvaise ou sale, elle fait partie de notre environnement urbain. Elle est même le signe d'un sol sain et sans produits chimiques ! Notre perception doit évoluer.

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

L'entretien des trottoirs, même s'ils appartiennent au domaine public, relève de chacune et de chacun d'entre nous : désherbage en été ou déneigement en hiver sont donc sous notre responsabilité partagée. Outre les interventions de la ville, chaque habitant est aussi acteur et a la responsabilité de désherber au droit de sa propriété (article 32 du règlement sanitaire départemental).

POUBELLES, ENCOMBRANTS :

REPRENONS LES BONS RÉFLEXES

Modifiés pendant les différents confinements, la collecte des déchets ménagers a repris son cours normal après l'été. Pour garder notre ville le plus propre possible, et être certains que vos déchets soient bien enlevés par les collecteurs du syndicat Émeraude, il est important de respecter quelques règles simples. À quel moment sortir ses bacs ? Que mettre dans quel bac ? Retrouvez ci-dessous un rappel des bonnes pratiques en matière de déchets.



COLLECTE DU TRI SÉLECTIF

ON MET QUOI DEDANS ?

Pots de yaourt et leurs opercules, sacs plastiques, polystyrènes (barquettes de viande, de fruits...), blisters et autres emballages de produits de maison, boîtes de CD et DVD, bouteilles et bidons en plastique, emballages en plastique dur, étuis de baguette, films alimentaires, papiers de bonbons.

RAMASSAGE :

1 fois par semaine, le mardi matin

Quand le sortir : le lundi, après 19h

Quand le rentrer : le mardi, avant 21h



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

ON MET QUOI DEDANS ?

Les vaisselles (faïence, porcelaine, pyrex, vaisselle en plastique jetable, vaisselle en verre), déchets biodégradables, si non compostés (restes de repas, épluchures et coquilles, plantes fanées), papiers usagers (mouchoirs, couches, lingettes, cotons), et plastiques non emballage (jouets, objets de décoration).

RAMASSAGE :

1 fois par semaine, le mardi soir (pour les pavillons)

2 fois par semaine, le mardi soir et vendredi soir (pour le collectif)

Quand le sortir : la veille, après 19h (ou jusqu'à 16h le jour de la collecte)

Quand le rentrer : le lendemain matin, avant 9h



COLLECTE DU VERRE

ON MET QUOI DEDANS ?

Toutes les bouteilles de verre, tous les bocaux en verre, tous les flacons en verre.

RAMASSAGE :

Le 4^e lundi du mois, en soirée

Quand le sortir : la veille, après 19h (ou jusqu'à 16h le lundi)

Quand le rentrer : le mardi matin, avant 9h



COLLECTE DES VÉGÉTAUX PAVILLONS UNIQUEMENT

ON MET QUOI DEDANS ?

Flours et bouquets fanés, branches et feuilles mortes, tontes de pelouse, taille de haie, etc.

RAMASSAGE :

1 fois par semaine, le lundi matin

Entre le 15 mars et le 29 novembre uniquement

Quand le sortir : le dimanche, après 19h

Quand le rentrer : le lundi, avant 21h



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

ON MET QUOI DEDANS ?

Ferraille, bois et gros cartons, literie et gros meuble.

Attention : 2 m³ maximum par foyer, 2m de longueur et 70 kg maximum par objet.

Déchets interdits : amiante, bouteilles de gaz, déchets d'équipements électriques et électroniques (frigo, téléviseur, etc.), déchets végétaux, gravats et plâtres, extincteurs, pneumatiques usagés, produits toxiques (peintures, solvants, enduits, ...), piles et autres batteries, miroirs, WC, lavabo et vaisselle également. Ces déchets sont cassants et peuvent blesser l'équipage de collecte.

RAMASSAGE :

le 3^e mercredi du mois

Quand le sortir : le jour de la collecte, avant 16h.

À chaque déchet sa solution !

Certains déchets ne font pas partie de la liste ci-dessus ?

Il y a forcément une solution pour eux !

Retrouvez la liste des consignes de tri, les horaires des différentes déchetteries, etc., sur le site du Syndicat Émeraude : www.syndicat-emeraude.fr.

TAXE FONCIÈRE : COMMENT L'ÉTAT AUGMENTÉ VOS IMPÔTS FONCIERS

En 2021, les propriétaires soisiens ont constaté une augmentation significative du montant de leur Taxe Foncière. Le Gouvernement, qui s'était engagé à compenser à l'euro près la taxe d'habitation pour les collectivités locales et les établissements publics, a finalement exclu de ce dispositif plusieurs structures d'intérêt public, revenant ainsi sur son engagement. En conséquence, l'Etat a provoqué la hausse mécanique de la Taxe Foncière. Explications.

Il faut d'abord rappeler un fait : la Ville, en 2021, comme chaque année depuis 2009, n'a pas augmenté ses taux d'imposition. Cependant, la réforme de la taxe d'habitation, qui vise à sa suppression définitive d'ici 2023, n'a pas pris en compte les particularités de nombreuses collectivités en France : les syndicats de communes.



LES SYNDICATS COMMUNAUX : QUEL EST LEUR RÔLE ?

Les syndicats de communes sont des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Ils permettent à des communes de se regrouper pour mettre en place des projets communs et d'intérêt général sur le territoire partagé. Pour Soisy, ils sont au nombre de deux : le SCERGIS et le SIEREIG. Le SCERGIS gère les infrastructures sportives qui bénéficient aux habitants de Soisy, Andilly et Margency. Le SIEREIG regroupe 18 communes et gère notamment le réseau de transport Valmy, en partenariat avec Île-de-France Mobilités.

LES SYNDICATS COMMUNAUX, GRANDS OUBLIÉS DE LA RÉFORME

Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, l'Etat a attribué la part départementale de la taxe sur le foncier bâti aux communes. Toutefois, les contributions des villes aux syndicats communaux sont fiscalisées : c'est-à-dire qu'elles sont payées directement par les impôts locaux, et dès lors ne font pas partie du budget des communes. Lorsqu'il a supprimé la taxe d'habitation, l'Etat n'a pas compensé les contributions aux différents syndicats, alors même qu'il s'était engagé à compenser à l'euro près cette taxe.

LA CRÉATION D'UNE INÉGALITÉ NOUVELLE

Outre une compensation incomplète, l'Etat a décidé de répartir le manque à gagner sur la taxe foncière et la Cotisation Foncière des Entreprises, faisant ainsi mécaniquement augmenter ces impôts. Cela crée une inégalité entre propriétaires, qui supportent aujourd'hui seuls le financement de services d'utilité publique (transports et équipements sportifs), et les locataires, exempts de toute participation bien qu'ils en soient aussi usagers.

LA VILLE INTERPELLE LES PARLEMENTAIRES

Tout comme plusieurs de ses homologues, le Maire, Luc Strehaiano, avait alerté les parlementaires sur cet aspect et le non-respect de la compensation à l'euro près de la taxe d'habitation. Le Sénat avait pris en compte cette anomalie et proposé une mesure corrective. L'Assemblée Nationale a, cependant, refusé la mise en œuvre de celle-ci.

« Sur la taxe d'habitation, l'engagement a été pris qu'à l'euro près, elle serait intégralement compensée. Là-dessus, c'est clair, c'est net et définitif. »

Déclaration de Richard Ferrand, alors Président du groupe LREM à l'Assemblée Nationale, sur France Inter le 21/11/2017

« L'État prendra en charge la part non payée par le contribuable local. Cela n'enlèvera donc aucun centime aux collectivités. [...] Très concrètement, cela veut dire que vous serez intégralement compensés. »

Discours prononcé par Emmanuel Macron à l'occasion du Congrès des Maires de France le 23/11/2017.

TAXE D'HABITATION & TAXE FONCIÈRE

Taxe d'habitation

elle est payée par toute personne occupant un logement, que l'on soit propriétaire ou locataire.



LOCATAIRES + PROPRIÉTAIRES

Taxe foncière

elle est payée par les seuls propriétaires des logements



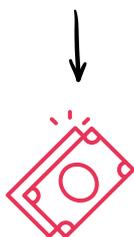
PROPRIÉTAIRES



Jusqu'en 2020, ces deux taxes contribuaient au financement des syndicats communaux.



Suppression de la taxe d'habitation.

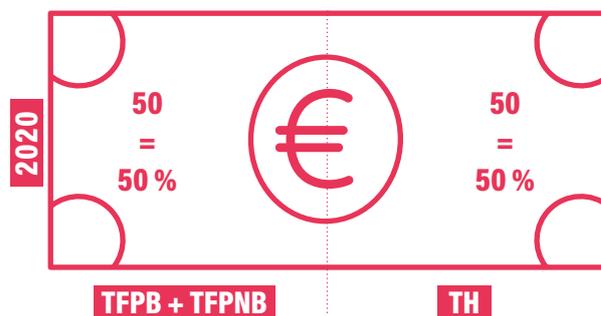


100 %

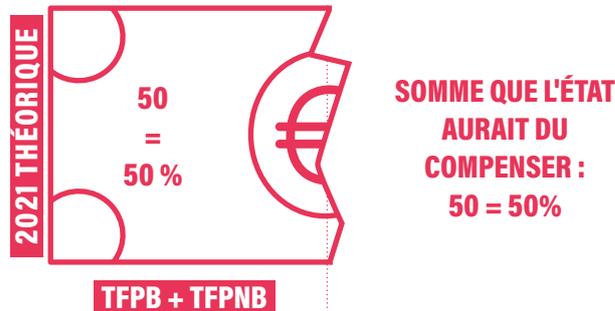
Les propriétaires assument désormais seuls le financement des syndicats communaux

FISCALITÉ DES SYNDICATS DE COMMUNE : COMMENT ÇA MARCHE ?

En 2021, le budget du SCERGIS et du SIEREIG n'ont pas augmenté. Si, par exemple, les Syndicats ont un budget de 100 euros :



L'État convertit ce budget en taux d'imposition, qui se retrouve dans les 3 taxes : taxe d'habitation (TH), taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et non-bâties (TFPNB).



L'État n'a pas compensé la part de Taxe d'Habitation dédiée aux syndicats de Communes, alors qu'il avait promis une compensation à l'euro près.



À budget constant, la part de la TFPB et de la TPNB augmente donc mécaniquement.

Ainsi, contrairement à son engagement, l'État n'a pas compensé intégralement la fiscalité de la Taxe d'Habitation à l'euro près, et a provoqué une hausse de la taxe foncière. Il fait porter le poids de sa mesure sur les seuls propriétaires, générant une inégalité de traitement.

UNE RENTRÉE SCOLAIRE BIEN PRÉPARÉE

Les petits Soiséens ont repris le chemin de l'école le 2 septembre dernier. Une rentrée toujours marquée par les mesures sanitaires, mais qui apporte son lot de nouveautés. Les services municipaux ont œuvré tout l'été afin qu'elle se déroule dans les meilleures conditions.



AUX CÔTÉS DES PETITS SOISÉENS

Le jour de la rentrée, le Maire, Luc Strehaiano, et de nombreux élus, parmi lesquels Jean-Philippe Deluchey, Eric Francine, Alain Malnati, Anne-Marie Brasset, ou Monique Roy, se sont rendus dans les écoles de la ville afin de s'assurer que la rentrée se passait bien.



LA RENTRÉE EN CHIFFRES

- **11 établissements scolaires** : 5 écoles maternelles et 6 écoles élémentaires.
- **1781 écoliers** : 648 en maternelle et 1133 en élémentaire.
- **1002 collégiens sont scolarisés à Soisy** : 448 au collège Descartes, 554 au collège Schweitzer.



DEUX OUVERTURES DE CLASSE

- Cette année, deux nouvelles classes ont été ouvertes :
- 1 classe de grande section à l'école maternelle Jacques Prévert
 - 1 classe de grande section à l'école maternelle Descartes
- Ces ouvertures portent le nombre total de classes de la ville, élémentaires et maternelles, à 70 : **26 classes de maternelle et 44 classes d'élémentaire.**

BIENVENUE AUX NOUVELLES DIRECTRICES ET AU NOUVEAU PRINCIPAL

3 nouvelles directrices ont pris leurs fonctions à la rentrée, ainsi qu'un nouveau proviseur au collège Descartes :

- École maternelle Jean de la Fontaine : Madame Costantini
- École élémentaire Emile Roux 1 : Madame Nicolino
- École maternelle Saint-Exupéry : Madame Grandmaire
- Collège René Descartes : Monsieur Godey

Bienvenue à eux !

LES ÉCOLES SE REFONT UNE BEAUTÉ

En l'absence des élèves et du personnel, l'été est l'occasion de mener des travaux, souvent invisibles aux yeux de tous, dans les groupes scolaires de Soisy. Passage en revue des principaux chantiers réalisés cet été :

- École élémentaire Saint-Exupéry : réfection complète de la cour de l'école, remise en peinture des jeux et du marquage au sol.
- École élémentaire Les Sources : réfection du sol du couloir.
- Écoles maternelles Jacques Prévert et René Descartes : modification, aménagement et achat de mobilier pour l'ouverture d'une classe supplémentaire.

À ces travaux s'ajoutent des opérations de maintenance et de réparations diverses pour le quotidien, effectuées par les services Techniques municipaux, ainsi que l'entretien courant des différents espaces (cour de récréation, etc.).



SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

Chaque année, pour la rentrée, la Ville réalise la remise en peinture des marquages au sol de sécurité (attention enfant, limitation de vitesse) à proximité de tous les établissements scolaires.



LE PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE À PROXIMITÉ DES ÉCOLES

Sur décision de la Préfecture, le port du masque reste obligatoire dans un rayon de 50 mètres : autour des écoles, aux horaires d'entrée et de sortie des élèves ; autour des gares ; et autour des centres commerciaux (Auchan, le samedi uniquement) jusqu'au 19 décembre 2021 (arrêté préfectoral n°2021-1035).

PROTOCOLE SANITAIRE

Cette année encore, l'année scolaire est marquée par l'application de mesures sanitaires nécessaires face à la Covid-19. Un protocole sanitaire, élaboré par le Ministère de l'Éducation Nationale et réparti en niveaux, s'applique au sein des établissements. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le Val d'Oise est classé au niveau 2 de ce protocole. Le détail du protocole est disponible sur le site [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr)

Dans le cadre de ce protocole, la Ville maintient le nettoyage renforcé dans les écoles, avec une attention particulière aux surfaces de contact (poignées de portes, interrupteurs, robinets, etc.). Dans les restaurants scolaires, les tables et chaises sont nettoyées après chaque passage d'un groupe d'élèves.

CLAS MATERNELLE : LA VILLE INNOVE EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire, la Ville a mis en place un dispositif unique dans le département. Un accompagnement scolaire ludique, destiné aux élèves de grande section de maternelle, qui permet aux enfants rencontrant des difficultés d'apprentissage d'entrer en CP avec des bases solides.



À l'origine de cette idée, un constat simple : c'est en s'attaquant aux difficultés scolaires dès le plus jeune âge qu'un enfant est le plus à même de réussir sa scolarité. Soucieux de favoriser la réussite scolaire de tous les petits Soiséens, le Maire, Luc Strehaiano, et Florence Mary, Adjointe au Maire, ont initié la mise en place d'un accompagnement scolaire pour les enfants de grande section, ouvert dès la rentrée 2021. Ce dispositif s'adresse aux écoliers des deux quartiers prioritaires en politique de la ville, les Noëls et le Noyer Crapaud. Les enseignants étant le plus à même de connaître leurs élèves, ce sont eux qui proposent aux familles d'y inscrire leur enfant. Au sein des deux centres sociaux municipaux, le CLAS maternelle permet de consolider les acquis afin de prévenir les difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture en CP, et de les éveiller au sport et à la culture. « On travaille le langage oral, la mémoire et la concentration sous forme d'ateliers et de jeux pédagogiques, complétés par des temps d'éveil artistique et de motricité, explique Katia, l'une des intervenantes. On crée également des liens avec les parents, pour échanger sur le travail effectué et comment accompagner leur enfant à la maison. » Les premiers résultats se font, eux, déjà ressentir : « Certains enfants étaient facilement distraits, ou ne s'exprimaient pas beaucoup. Après quelques séances, on les sent s'ouvrir, s'intéresser à ce qu'ils font et gagner en concentration. » Aujourd'hui, la Ville de Soisy propose des CLAS de la grande section jusqu'à la 3^e.

LE LABO ARTISTIQUE, BIEN PLUS QUE DE LA PEINTURE

Au centre social municipal Les Campanules, un atelier artistique ponctuel s'est transformé en démarche éducative à part entière. Le labo artistique permet aux enfants de découvrir la peinture, mais au-delà, de s'épanouir et comprendre leurs émotions.

Fabrice, animateur du centre, s'est pris de passion pour la peinture. Après avoir un temps développé son art à la maison, il commence à percevoir les vertus pédagogiques de cet art pour les jeunes. Il participe alors aux différents CLAS du centre avec un atelier. Face au succès de la démarche, elle devient un atelier à part entière à la rentrée 2021. Le labo artistique était né. Accessible dès 10 ans, les enfants s'initient à la peinture par éclaboussement sur la toile. Une façon spontanée, et moderne de peindre, utilisée depuis le début du 20^e siècle et ayant donné naissance à un courant artistique à part entière. Même Claude Monet s'y est essayé avec son « saule pleureur ». Car outre l'aspect technique, le labo artistique n'oublie pas sa vocation pédagogique : les grandes



œuvres des peintres et leurs liens avec l'atelier y sont évoqués. Il permet aux enfants de s'ouvrir et appréhender leurs émotions. « Il y a une énergie libératrice avec ce procédé, explique Fabrice. On amène les enfants à réfléchir sur ce qu'ils ont voulu exprimer, souvent de manière inconsciente : pourquoi avoir choisi cette couleur plutôt qu'une autre, ce qu'elle représente, identifier et mettre des mots sur ce qu'ils ressentent. Cela participe au développement et à l'épanouissement de l'enfant. » Les peintures des enfants réalisées avant l'été étaient présentées dans les allées du centre lors d'une exposition.

CMJ : LES JEUNES SOISÉENS EN CAMPAGNE

Après avoir reçu la visite du service Animation Jeunesse pour découvrir le Conseil Municipal de Jeunes (CMJ), les collégiens soisédiens candidats ont travaillé d'arrache-pied pour préparer leur projet et le soumettre à leurs semblables.

Cette année, ils sont 48 candidats pour 19 places. Autant d'aspirants désireux d'apporter leur pierre à la vie communale et de découvrir le fonctionnement d'une institution. C'est suite au passage du service Animation Jeunesse dans les collèges de la ville, auprès de chaque classe, que les jeunes soisédiens ont pu (re)découvrir le CMJ et son fonctionnement, et se déclarer candidat. « Être élu au CMJ, c'est être à l'écoute des besoins et demandes de la jeunesse, être un intermédiaire entre les élus et les jeunes de la ville. Mais c'est aussi agir dans l'intérêt de tous les habitants, quel que soit leur âge, » n'a pas manqué d'expliquer l'animateur du service. Accompagnés par ce dernier, ils ont ensuite travaillé leur candidature pour être fin prêts pour le grand jour, celui du vote le 19 novembre où ils seront, peut-être, élus au Conseil Municipal de Jeunes. Mais participer au CMJ, ce n'est pas seulement se mettre au service de la ville, c'est aussi un moyen pour les jeunes de développer leurs compétences ! « Je me suis présentée au CMJ car j'avais envie de connaître la vie municipale mais aussi proposer des projets qui me plaisaient. Grâce au CMJ, j'ai progressé dans mes compétences d'oratrice en un temps record. J'ai pu découvrir la ville de Soisy, ses habitants, et développer mon sens de l'organisation, » témoigne Yasmine, élue du mandat 2019/2021. Qui seront les nouveaux élus du mandat 2022/2024 ? Fin du suspense dans quelques jours.



UNE INITIATIVE NÉE IL Y A 20 ANS !

Loin d'être un effet de mode, le CMJ témoigne d'une réelle volonté de la Municipalité de sensibiliser les jeunes Soisédiens à leurs devoirs civiques et de mieux prendre en compte leurs attentes. En effet, la démarche a été instaurée à Soisy il y a 20 ans, en 2001, bien avant qu'elle ne gagne de nombreuses collectivités. Bon anniversaire le CMJ !



POURQUOI UNE ÉLECTION LE 19 NOVEMBRE ?

Traditionnellement, les élections du CMJ se tiennent le 20 novembre, journée internationale des droits de l'enfant. Tout un symbole ! Cette année, le 20 novembre tombe... un samedi ! Afin de permettre à tous les collégiens de prendre part au vote, l'élection a donc été avancée au vendredi 19 novembre.

Tu as entre 11 et 15 ans et tu habites Soisy ? Le 19 novembre, n'oublie pas de voter dans ton collège ou au service Animation Jeunesse, en Mairie (de 8h30 à 18h) !

PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE :

UN COUP DE POUCE VERS L'EMPLOI DES JEUNES

Pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes, la Ville accueille des permanences de la Mission Locale ouvertes aux Soiséens de 16 à 25 ans. Elles ont lieu chaque vendredi matin, au sein des deux centres sociaux municipaux, en alternance.

Chaque vendredi matin, à tour de rôle, les centres sociaux municipaux Les Campanules et Les Noëls accueillent une conseillère de la Mission Locale, spécialement à l'écoute des 16-25 ans, sur rendez-vous. En cas de difficultés d'accès à l'emploi ou dans une recherche de formation, cette permanence offre un temps d'écoute et de conseil à destination des jeunes de toute la ville. Elle peut également les renseigner sur l'accès au logement, à la santé, à la culture ou aux loisirs. Il est également possible d'effectuer un suivi de projet entre le jeune, la conseillère et le référent 16-25 ans du centre. Pour en bénéficier, il suffit de prendre rendez-vous auprès du centre social municipal le plus proche.

Permanence de la Mission Locale
Chaque vendredi matin, sur rendez-vous uniquement.

Permanence au Centre Social Municipal Les Noëls :
Inscription par téléphone au 01 34 17 41 74 ou sur place avec le référent 16-25 ans.

Permanence au Centre Social Municipal Les Campanules :
Inscription par téléphone au 01 34 05 22 00 ou sur place avec le référent 16-25 ans.

ACCUEIL JEUNES 16-25 ANS : UN LIEU D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN POUR LA JEUNESSE SOISÉENNE

Ouverts tout au long de l'année, la Ville de Soisy-sous-Montmorency propose des points d'accueil pour les jeunes soiséens de 16-25 ans. Le but ? Répondre aux attentes de la jeunesse soiséenne, les accompagner dans leurs projets, mais aussi offrir un lieu d'écoute.

Depuis de nombreuses années, les centres sociaux municipaux Les Noëls et Les Campanules proposent un accueil ouvert aux jeunes soiséens de 16 à 25 ans et les accompagnent sur les sujets qui les préoccupent, ou pour mener à bien des projets qui leur tiennent à cœur. « *Études, recherche d'apprentissage, loisirs, démarches administratives, on s'adapte vraiment à leurs demandes. Si un jeune veut organiser une activité culturelle, ou même un voyage, on l'aidera à choisir un lieu, monter son dossier, faire les démarches, etc. On est là pour les guider, mais pas pour faire à leur place : ce sont eux qui montent le projet,* » explique Violaine, référente jeune aux Noëls. L'objectif est de les amener à gagner en autonomie et se familiariser avec tout ce à quoi ils seront confrontés dans leur vie d'adulte. Des séjours peuvent également être organisés par les centres, pendant l'été. Si la destination est déterminée à l'avance, le programme du séjour est préparé par les participants, qui apprennent à gérer leur budget. Enfin, ces accueils sont aussi un lieu d'écoute et d'échange pour les jeunes, qui y trouveront une oreille attentive et bienveillante. Un aspect d'autant plus important depuis les confinements : « *Avec la pandémie, les jeunes ont encore plus besoin d'écoute. Certains ont même perdu l'habitude de passer du temps avec d'autres jeunes, notre accueil permet de recréer du lien,* » reprend Violaine. « *À Soisy, les dispositifs de soutien à la Jeunesse existaient déjà bien avant la pandémie, indique Florence Mary, Adjointe au Maire déléguée à la Politique de la Ville.. Quelle que soit la situation, scolarisé ou non, avec ou sans diplôme, ils peuvent tous venir et se faire accompagner ou proposer ses projets.* »



UN APRÈS-MIDI CONVIVAL POUR SE RETROUVER À LA RENTRÉE

Météo oblige, Bailly en Fête s'est tenue... aux Essentielles ! Un changement de lieu qui n'aura pas empêché les seniors soiséens de répondre présent à l'animation proposée par la Ville.



La météo n'était pas au rendez-vous, mais les Soiséens, eux, l'étaient. Pour cette rentrée 2021, le service Animation Seniors et l'association « Le Club des aînés de Soisy » se sont associés pour proposer un après-midi festif et convivial. La Vie en Rose, Y'a d'la joie, Paris s'éveille : de Piaf à Brel, en passant par Trenet, les seniors ont profité d'un après-midi en musique avec des duos et danseurs de la compagnie Dmaskemoi, qui ont repris les plus beaux airs de la chanson française. Dans le cadre d'un tableau dédié au Paris de la belle époque, une variation autour du French Cancan est également venue apporter son lot de fraîcheur. Entre chaque passage musical, des grands jeux en bois ont permis aux convives de jouer ensemble, mais aussi avec leurs petits-enfants, certains ayant fait le déplacement pour accompagner leurs grands-parents chéris. L'après-midi s'est terminé par un goûter et l'annonce des vainqueurs du jeu du panier garni. Ce 15 septembre, le soleil était définitivement dans les sourires.



SEMAINE BLEUE : SI JEAN DE LA FONTAINE NOUS ÉTAIT CONTÉ

Une école de la ville porte son nom, ses fables célèbres ont traversé le temps au point d'en faire un lien intergénérationnel, qui de mieux que Jean de la Fontaine pour donner le ton de cette Semaine Bleue 2021 ?

À l'occasion des 400 ans de la naissance de l'auteur, les seniors Soiséens ont pu redécouvrir Jean de la Fontaine à l'occasion de la Semaine Bleue. Du 17 au 24 octobre derniers, un panel d'activités variées leur était proposé par le service Animation Seniors de la Ville, pour ce grand rendez-vous convivial. Pour mettre l'accent sur le côté intergénérationnel, un conte de La Fontaine en ombres chinoises suivi d'un atelier créatif permettait aux seniors de venir accompagnés de leurs petits-enfants. Comme chaque année, pour sensibiliser les seniors à l'usage des outils informatiques, une conférence numérique leur permettait de s'amuser en ligne avec l'auteur tout en perfectionnant leur maîtrise des outils du web. Exposition, conférence, quizz, mais aussi projection du film « Jean de la Fontaine, le défi » et visite de sa maison natale, à Château-Thierry, ont permis à nos aînés de découvrir la vie de l'auteur sous différents angles. Enfin, les immanquables loto, bal dansant de Roberto Milesi, et l'atelier culinaire animé par la restauration scolaire, qui a proposé un repas complet tiré des fables de La Fontaine, ont apporté leur lot de bonne humeur. La semaine s'est terminée sur le traditionnel déjeuner-spectacle, au cours duquel chaque participant est reparti avec un cadeau offert par la Ville.



LE BISTROT THAÏ SE RÉNOVE POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR



Le restaurant Bistrot Thaï a profité de la rentrée pour réaliser des travaux de rénovation intérieure. En plus d'apporter une touche de modernité, ces travaux permettent au restaurant d'accueillir des convives supplémentaires.

Après avoir rénové la façade lors de l'ouverture de l'établissement, en 2018, Madame Hong et son fils, Mickaël, ont décidé d'apporter une touche de modernité à leur établissement. Ainsi, le sol a entièrement été refait avec un carrelage neuf, plus lumineux. L'accueil et le bar font désormais face à l'entrée, et la cuisine a été déplacée et refaite à neuf, tout comme les sanitaires, plus spacieux. À la place de l'ancienne cuisine, une nouvelle salle, à la décoration lumineuse et plus contemporaine, permet d'accueillir 22 couverts supplémentaires. Pour autant, pas question de sacrifier le cachet de cet établissement historique, vieux de plus d'une centaine d'années : les pierres de parement et les poutres ont toutes été conservées, donnant au Bistrot Thaï un écrin inimitable. « Il est facile de trouver des restaurants asiatiques sur le secteur, mais peu proposent de la nourriture Thaïlandaise. Avec ces travaux, nous avons souhaité améliorer l'accueil des clients tout en continuant à servir des plats de qualité, » précisent les propriétaires. Des travaux de réfection de la toiture parachèvent actuellement le tout, mais l'établissement est bien ouvert pour déguster Pad Thaï et autres délices du pays du Sourire.

BISTROT THAÏ

14 avenue de Paris
Tél. : 01 34 05 10 39

UNE NOUVELLE ENTREPRISE POUR LE REVÊTEMENT DES SOLS ET DES MURS

Après près de 20 ans d'expérience en tant que maçon finisseur ou carreleur, le Soiséen Mohammed Bounoua a décidé de créer son auto-entreprise en avril dernier. Il propose désormais aux particuliers ses services pour tous travaux de petite maçonnerie, pose de carrelage traditionnel, en faïence, mais aussi de doublage et de revêtement des murs. « Je me déplace également pour les petits travaux : des fissures, des murs à reboucher, de l'enduit. Je peux faire de petits murs intérieurs en cas de modification des plans d'un appartement, de la petite maçonnerie et la maçonnerie de finition, mais pas de gros œuvre, » précise l'entrepreneur Soiséen.

ENTREPRISE MBA BOUNOUA

06 98 54 45 79
mba.bounoua55@gmail.com



Vous recherchez un professionnel sur Soisy ?

Consultez l'annuaire des entreprises sur le site de la ville
www.soisy-sous-montmorency.fr
ou flashez le QR code ci-dessous :



LES ÉTONNANTES CRÉATIONS DE LA BOULANGERIE- PÂTISSERIE CHEZ MILTON

Près du carrefour des 3 communes, la boulangerie-pâtisserie artisanale Chez Milton mérite bien un détour : entre produits de qualité et la touche très personnelle de son propriétaire, les gourmands ont encore de beaux jours devant eux.



En mars dernier, Milton et Aline ont repris la boulangerie Babin. « On cherchait surtout une ville avec une âme, comme un petit village, où l'on peut apprendre à connaître ses clients. Nous avons retrouvé cette ambiance à Soisy et qui se perd à Paris, » indique Milton. Son parcours impressionne : il débute à 14 ans dans la boulangerie familiale puis travaille pendant 25 ans avec un Meilleur Ouvrier de France, avec lequel il est toujours associé. Ensemble, en plus de leur première boulangerie, ils fournissent en pain plusieurs palaces parisiens. Dès leur arrivée, le couple refait entièrement la boutique et le laboratoire, et donnent à l'établissement un réel cachet. Changement de décor donc, mais pas de qualité. Pâtisseries, viennoiseries, pain, pâte à tartiner : chez Milton, presque tout est fait maison, à base de produits frais et de farine sans pesticide, cultivée sur les volcans d'Auvergne. Les grands classiques sont là, avec une touche personnelle : les Paris-Brest prennent tantôt la forme d'un chou, les mille-feuilles changent parfois de sens, etc. Surtout, Milton aime surprendre avec des créations uniques et ponctuelles. Chaque samedi, il propose un pain original qui ne sera jamais refait ensuite. Chaque mois, une viennoiserie ou pâtisserie « du mois » s'ajoute dans la vitrine, et toutes les semaines, la gamme de produits proposés varie en fonction des saisons et des inspirations. Simple curieux ou déjà accros, il y a toujours une bonne raison d'y retourner.

CHEZ MILTON

2 bis, avenue du Général Leclerc

Tél. : 01 39 64 28 60

Du mardi au vendredi, de 7h à 20h non-stop.

Le samedi, de 7h à 19h30 et le dimanche de 7h à 13h.

LES DÉLICES DE SOISY REPRENNENT LE FLAMBEAU EN CENTRE-VILLE

En mars dernier, la boulangerie Picard changeait elle aussi de propriétaire. Du changement... mais aussi de la continuité, puisque l'équipe habituelle est restée en place pour vous accueillir.

Actif depuis près de 18 ans dans le milieu de la boulangerie, Tarek a d'abord travaillé chez Paul ou Eric Kayser. C'est avec son frère, pâtissier, qu'il décide de se lancer et d'ouvrir sa première boulangerie en 2004. Son parcours l'emmènera ensuite à Troyes et Lyon, avant d'arriver à Soisy. Après une période de travaux pendant l'été, c'est une boutique et une façade flamboyante neuves qui accueillent désormais les clients. Si la boutique s'est transformée, pas question pour autant de perdre son âme ou de sacrifier la qualité des produits. Monsieur Picard est resté comme pâtissier au sein de l'établissement, et tout le personnel a lui aussi été conservé. « C'était important pour moi de continuer à proposer de bons

produits. Avec ces travaux, je voulais aussi moderniser l'établissement, donner de l'importance aux produits et assurer le meilleur accueil pour les clients, » explique Tarek. Que les habitués se rassurent, donc, les délices de Soisy portent donc bien leur nom : pâtisseries, viennoiseries, pains, mais aussi quelques bonbons continuent de régaler les Soisiens.



LES DÉLICES DE SOISY

5, rue de Montmorency

Tél. : 01 34 05 01 46

De 7h à 20h non-stop, y compris le dimanche.

Fermeture le mercredi.



DES COUCHES DURABLES POUR CHANGER LA DONNE

Une couche lavable et réutilisable, en fibres 100% naturelles, sans plastique, et fabriquée en France. Vous n'y croyez pas ? Et pourtant, Géraldine a créé sa propre marque de couche durable, respectueuse de l'environnement.

Saviez-vous qu'en moyenne, un bébé nécessite près de 6000 couches jetables avant de devenir propre ? En comparaison, 20 couches lavables sont nécessaires en tout et pour tout ! Ce pari du changement, c'est celui qu'a fait Géraldine, une Soisécienne, en créant sa propre marque de couches durables. C'est d'abord en tant que mère de famille que cette ancienne assistante maternelle s'intéresse au sujet. « *Dès mon premier enfant, je voulais des produits bons pour leur santé. Je voulais aussi réduire mes déchets pour préserver l'environnement, consommer moins et mieux, en achetant des produits et des cosmétiques bios, par exemple. Puis j'ai réalisé que les couches jetables représentaient 40% des déchets d'une famille. J'ai testé mes premières couches lavables en 2008.* » Avec « Ma Couche Durable », Géraldine prolonge ainsi son engagement. Lavable et réutilisable, elle ne comporte pas de plastique, pas de teinture et ne fait l'objet d'aucun blanchissement. La couche est composée d'une culotte 100% pure laine, d'un absorbant et d'une doublure nuit, tous deux faits de chanvre et de coton bio. Le petit plus de Géraldine réside dans son absorbant à 9 couches en accordéon, un système breveté qui permet au bébé de garder une bonne motricité. Enfin, elles sont entièrement fabriquées en France. La laine est prélevée sur les moutons dans le respect du bien-être de l'animal. Les culottes sont fabriquées par Lemahieu, une entreprise au savoir-faire reconnu. L'absorbant provient d'une usine familiale dans le nord. Enfin, la doublure nuit est faite au sein d'un ESAT à Gennevilliers. « *L'idée est vraiment de créer le produit le plus vertueux possible : un produit zéro déchet, fabriqué en France en faisant appel à des entreprises de qualité et à un établissement solidaire, sans produits toxiques,* » reprend l'entrepreneuse. Après une campagne de financement participatif pendant l'été, les couches sont à présent disponibles en vente directe sur son site. « *La couche durable ne demande pas de gestes compliqués, c'est simplement une habitude à prendre. En plus, cela coûte moins cher : avec des couches jetables, on dépense des petites sommes très régulièrement. Mais mises bout à bout, cela revient plus cher. Budgétairement, la famille est gagnante.* »



Envie de tester les couches durables ?

Vous hésitez à passer aux couches lavables ? Vous voulez en savoir plus et être certains que c'est fait pour vous ?

Géraldine vous propose de vous expliquer tout ce qu'il y a à savoir sur le sujet.

Pour découvrir les couches lavables, contactez-la !

MA COUCHE DURABLE

06 99 20 15 00 - geraldine@macouchedurable.com

<https://macouchedurable.com>

Facebook/Instagram : @macouchedurable

LES SAVEURS DU PORTUGAL SUR LE MARCHÉ DE SOISY

Depuis la fin du mois de septembre, le marché de Soisy s'est enrichi d'un nouvel étal. RP Traiteur propose, chaque dimanche, des produits portugais entièrement faits maison. Bom proveito* !

Rien de tel qu'un petit tour sur le marché pour apporter un peu de nouveauté dans son assiette ! Et pourquoi pas tester quelques spécialités portugaises ? Chaque jour de marché, RP Traiteur prend ses quartiers au marché de Soisy et propose des produits portugais faits maison. On y trouve les plats emblématiques de la cuisine lusitanienne : acras, morue, croque-monsieur portugais, poulet crapaudine, carne alentejana (porc aux coquillages), de la daurade, du poulpe, mais aussi des fromages et de la charcuterie, et des desserts, notamment les iconiques flans portugais, les pasteis de nata. Après avoir tenu, pendant 10 ans, une première activité de traiteur sur Herblay, Pedro est arrivé à Soisy pour y ouvrir son entreprise de travaux à la Pointe Raquet. Aujourd'hui, il revient à son activité première entouré de son fils Benjamin et sa compagne Elodie. « *Notre affaire familiale est née suite aux nombreuses demandes que nous avons reçues d'avoir des produits portugais à Soisy. Aujourd'hui, nous sommes ravis de pouvoir apporter des produits de qualité, pour la communauté portugaise, mais aussi pour tout le monde,* » déclare Pedro.

**bon appétit*



RP TRAITEUR

**Chaque mercredi, vendredi et dimanche, sur le marché
Commandes possibles au 06 34 36 63 93**

CHEZ ROMI, DES PRODUITS MARAÎCHERS EN CIRCUIT COURT

Des fruits et légumes de saison, issus d'une agriculture raisonnée, et en circuit court, c'est la proposition de Romain, revenu fin septembre sur le marché de Soisy.



Romain, qui a fait son premier marché en 1996, est revenu fin septembre pour s'installer à son propre compte au marché de Soisy. Revendeur en produits maraîchers il propose des produits de saison, et toujours en circuit court. « *En pleine saison, je ne vends que des produits du département. En saison basse, ce sont aussi des produits de la région, et quand il n'y a pas d'autres choix, je prends au plus près possible,* » explique Romain, qui travaille en direct avec des petits producteurs locaux, évitant autant que possible les intermédiaires. « *Cette démarche me permet de proposer des produits de proximité, mais aussi de qualité, issus d'une agriculture raisonnée, pas intensive. Et si je dois me rendre à Rungis, c'est toujours pour me rendre au carreau des producteurs, un espace dédié aux producteurs de la région.* » Salades, radis, tomates, courges, fraises et autres fruits et légumes proviennent en grande majorité de maraîchers et arboriculteurs locaux. En prime, on trouve sur ses étals une variété de pomme, la Freyberg – « *Presque comme la ville jumelle de Soisy !* » - une pomme sucrée au goût proche de la banane. De quoi consommer très très local et frais !

CHEZ ROMI

Chaque mercredi, vendredi et dimanche sur le marché

RUE SALENGRO, LA BOUTIQUE SOLIDAIRE FAIT PEAU NEUVE



Près du marché, au cœur d'une cour un peu cachée, la boutique solidaire gérée par l'association Saint-Vincent-de-Paul propose des vêtements en très bon état à très bas prix, et dont les recettes servent de bonnes actions.

Voilà plus de 20 ans que Brigitte, Chantal, Dominique et Françoise s'occupent, avec une équipe de bénévoles et dans la bonne humeur, du local qu'ils surnommaient affectueusement « le vestiaire ». Le quatuor a mis à profit le confinement pour donner un coup de frais à la boutique, remplaçant étagères métalliques et décorations tristounes. Etagères en bois et couleurs douces égayent aujourd'hui

l'endroit, qui regorge de vêtements donnés par des particuliers, mais en très bon état, et à un prix très bas : pantalons et robes à 4 €, pyjamas ou t-shirts à 2 €, jupes, pulls à 3 €, etc. Peu connue du grand public, la boutique solidaire est pourtant ouverte à tous : « *Nous proposons des vêtements du nourrisson à l'âge adulte, du linge de maison, des bijoux, mais tout le monde est le bienvenu, sans condition de ressources,* » explique l'équipe. Car au-delà du prix, acheter à la boutique solidaire, c'est avant tout faire une bonne action : les recettes des ventes permettent à l'association de venir en aide aux familles dans le besoin, souvent dans l'urgence. Les vêtements qui ne sont pas suffisamment en bon état sont donnés, eux, au Relais, qui les recycle. Enfin, l'association envoie régulièrement des dons de vêtements d'été en Haïti. Pour soutenir l'association et faire un beau geste, il est donc possible d'acheter... mais aussi de donner ! Les vêtements, propres et en bon état, que vous ne mettez plus ou qui ne vous vont plus sauront à coup sûr trouver une seconde vie à la boutique !

BOUTIQUE SOLIDAIRE

13 rue Roger Salengro

Le mardi et jeudi, de 14h à 17h

Le premier samedi de chaque mois, de 15h à 18h

Renseignements : 06 86 96 13 33 - ssvp@orange.fr

ILS NOUS ONT QUITTÉS



Danielle Bichaud

conseillère municipale pendant 9 ans, s'est éteinte le 30 août dernier. Elle nous laisse à tous un exemple de gentillesse, de dévouement, alliés à une grande finesse d'esprit.



Jacques Hennequin

nous a quittés le 5 septembre 2021. Il siégea assidument pendant 37 années, de 1971 à 2008 au Conseil municipal. Rien ne saurait mieux le décrire que ces mots de Roger Faugeron, qui parlait « d'un soiséen passionné, amoureux de sa ville. »



Joëlle Gautier

était enseignante à Soisy de 1964 à 1993. Elle fut la première directrice de l'école Jean Monnet. Son attachement à Soisy fut tel qu'elle y passa la quasi-intégralité de sa carrière, laissant à plusieurs générations de Soiséens d'excellents souvenirs.

UN CLUB DE BOXE ANGLAISE OUVRE SES PORTES À SOISY

Le monde associatif Soiséen s'enrichit d'une nouvelle discipline : depuis le mois d'octobre, le « Boxing Club Vallée de Montmorency - Team Binante » a ouvert ses portes au gymnase Schweitzer et accueille tout le monde à partir de 8 ans.

Après une ouverture décalée d'un an en raison de la pandémie, le club de boxe anglaise de Soisy a enfin démarré son activité. Emmené par Philippe, Roland, et Ingrid, le club accueille les Soiséennes et les Soiséens dès 8 ans, sans condition de niveau. La présence de nombreuses filles au sein des différentes catégories vient confirmer que les clichés sur les sports de combats sont aujourd'hui dépassés. « *La boxe est un sport très complet mais très intense. Cela permet autant de se remettre en forme, que de travailler le cardio et le physique. On fait travailler tout le corps, les jambes et les bras un peu plus, mais on fait aussi fonctionner sa tête,* » explique Philippe, qui anime la section.

Avec 42 combats professionnels au compteur, et l'accompagnement de boxeurs amateurs comme professionnels, Philippe connaît son affaire. À Soisy, le club est divisé en deux sections : l'une pour les plus jeunes, de 8 à 15 ans, l'autre pour les adolescents dès 16 ans et les adultes. Bien mettre ses bandages, échauffements et exercices, pratique des coups, positionnement : tous les fondamentaux de la boxe y sont enseignés, en s'adaptant à la catégorie d'âge. Une approche ludique et progressive est ainsi adoptée pour les plus jeunes, tandis que les adolescents et adultes bénéficient d'un enseignement plus poussé et d'un accompagnement plus individualisé. Mais que les parents se rassurent : si les petits apprennent bien crochets, uppercuts, et directs, pas question pour autant de porter des coups. « *Il n'y a pas de vrai combat pour les plus jeunes, seulement des touches. Et pour les grands comme pour les petits, on ne mettra jamais quelqu'un sur le ring s'il n'en a pas envie ou s'il n'est pas apte à se défendre,* » précise l'entraîneur. Car plus que de coups, le noble art est avant tout question de respect (de son entraîneur, de ses partenaires) et de maîtrise : apprendre à maîtriser ses gestes, sa force, mais aussi apprendre à se défendre, se protéger. « *C'est comme quand on tombe : parfois, il faut savoir comment tomber pour éviter de se blesser. C'est pareil en boxe : savoir comment protéger son corps, se défendre, c'est aussi éviter des bobos.* » Comme pour les arts martiaux, les grades seront passés en fin d'année. Et si le club n'en est qu'à ses débuts, il envisage, à termes, de permettre aux boxeurs de participer à des compétitions amateurs.



BOXING CLUB VALLÉE DE MONTMORENCY - TEAM BINANTE

Le lundi, mercredi et vendredi, au gymnase Schweitzer

De 18h à 19h pour les 8-15 ans.

De 19h à 22h pour les 16 ans et plus.

Cours d'essai gratuit.

Renseignements sur place, aux heures d'entraînement ou par téléphone : 06 07 98 02 83

Facebook : @TeamBinante



LES VOYAGES DE REINE-MARIE PINCHON

Du 24 septembre au 3 octobre derniers, l'Orangerie du Val Ombreux a accueilli les toiles de l'artiste valdoisienne Reine-Marie Pinchon. L'exposition « Voyage... voyages ! » retraçait près de 40 ans de carrière de l'aquarelliste.

Au travers de la centaine d'œuvres présentées, l'artiste Reine-Marie Pinchon, référence de la peinture à l'eau en France, évoquait d'abord les souvenirs de voyages autour du monde. L'originalité de sa démarche est justement, de n'avoir jamais peint ces différents paysages sur place, mais bien de les avoir reconstitués après coup, les reconstituant depuis sa mémoire et son ressenti.

Les différents confinements, la pandémie étant passé par là, les voyages se sont faits plus rares, et c'est donc à partir de souvenirs revisités, de rêves, que l'artiste a puisé son inspiration. L'exposition confrontait ainsi ces deux inspirations, entre paysages aux représentations réalistes et d'autres plus oniriques. Outre l'exposition ouverte au public, des séances de découvertes ont également été organisées avec plusieurs classes des écoles élémentaires de la ville en vue de sensibiliser les petits Soiséens à la culture. Les enfants ont pu poser leurs questions à l'artiste, qui présentait ses œuvres, et aussi découvrir puis essayer la technique de peinture de Reine-Marie Pinchon, un travail ensuite prolongé en classe.

LES MULTIPLES FACETTES DE BERLIN

Du 9 au 17 octobre 2021, la Ville organisait une nouvelle exposition photographique, à l'Orangerie, qui valait le coup d'œil. Intitulée « Berlin, du passé au présent, » l'exposition présentait les clichés de François Trieu et offrait une plongée au cœur de la capitale allemande.

Le Soiséen François Trieu a vécu à Berlin de 1984 à 1991, où il a travaillé au Centre Culturel Français. Arrivé dans la capitale de la République Démocratique Allemande, il quittait Berlin redevenue capitale de toute l'Allemagne après la chute du mur en 1989 et la réunification du pays en 1990. Témoignage de cette transformation, l'exposition du photographe amateur avait de quoi retenir l'œil : entre clichés historiques, paysages urbains chaotiques, nouvelles constructions ou monuments classiques, Berlin nous est présenté comme une ville aux multiples facettes, marquée par son histoire, et pourtant plus vivante que jamais. A ce titre, les tirages exposés dans la

salle à l'étage se voulaient particulièrement révélateurs des mutations de la capitale allemande. François Trieu y présentait un avant/après de plusieurs lieux de la capitale, dont on pourrait facilement croire que ce ne sont pas les mêmes endroits tant la différence est frappante. Si l'exposition a rencontré un joli succès d'estime auprès du public, elle a aussi pu être appréciée des enfants de la ville. Comme à son habitude, et parce que la culture est aussi un moteur d'éveil et d'enrichissement, le service Culture n'a pas manqué d'accueillir les élèves des écoles et des centres de loisirs de la ville pour leur faire découvrir l'exposition.



GOURMANBIB : QUAND CULTURE RIME AVEC FUN ET GOURMANDISE

Lire, ça donne faim ! Sinon pourquoi dit-on qu'on a « dévoré » un bouquin ? Et comme les enfants sont parfois des ventres sur pattes, la Bibliothèque municipale a imaginé un panel de trois activités culturelles sur le thème de la gourmandise, pour les enfants ou en famille ! A déguster sans modération.

Cet automne, les bibliothèques du réseau Plaine Vallée vous proposent de cultiver vos papilles avec le programme Gourmanbib' : des ateliers, contes, expositions sur le thème de la gourmandise ! À Soisy, les bibliothécaires de la Ville ont mijoté trois activités aux petits oignons à déguster dès le mois de novembre.

EN ENTRÉE : UN APRÈS-MIDI GOURMAND EN FAMILLE.

Le festin a déjà débuté avec un après-midi gourmand, le 6 novembre. En cuisine, les bibliothécaires ont reçu le coup de main du service Animation Jeunesse et d'un savant-fou pour ce moment familial accessible dès 6 ans. Au programme : un atelier scientifique pour découvrir la relation entre science et gourmandise, la cuisine moléculaire, la science qui se mange, le secret des émulsions ou encore des cocktails fumants... Puis un quizz pour jouer en famille autour de la gourmandise dans les contes, dans les films... Fous rires et ambiance conviviale étaient au rendez-vous !

PLAT DE RÉSISTANCE : DES CONTES POUR LES TOUT-PETITS

Tous les mercredis matin du mois de novembre, les bibliothécaires proposaient des histoires gourmandes pour les « p'tites oreilles ». Plat aux mille saveurs, ces histoires permettront aux gastronomes en culotte courte de découvrir plein de façons de raconter des histoires, avec des racontes tapis, des livres Pop-up, des livres géants... Un vrai régal pour les yeux et les oreilles !

ET POUR LE DESSERT : UNE CONSOLE VIDÉO EN FORME DE MACARON

Dernière étape de nos animations gourmandes, un atelier de fabrication de consoles de jeux vidéo en forme de macarons, le samedi 11 décembre. Accompagné des animateurs de l'association "The Funky Geek Club", venez monter votre propre console de jeux vidéo en forme de macaron, la personnaliser au SprayPaint et la programmer pour la remplir de jeux !

RÉSERVATIONS POUR L'ATELIER CRÉATION DE CONSOLE DE JEUX VIDÉO :

auprès de la Bibliothèque municipale, au 01 34 05 21 45, ou par mail : bibliotheque@soisy-sous-montmorency.fr. Dans la limite des places disponibles.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE SOISY DONNE SON CONCERT D'HIVER

Pour clôturer ce premier trimestre de cours, les différents ensembles de l'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy-sous-Montmorency se réuniront lors du grand « Concert de l'Hiver », dimanche 5 décembre. Chorales, orchestres : venez nombreux assister aux représentations de 150 interprètes de 7 à 77 ans qui vous feront partager leur plaisir de faire de la musique !

CONCERT DE L'HIVER DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Dimanche 5 décembre à 16h30

Eglise Saint-Germain - Entrée libre

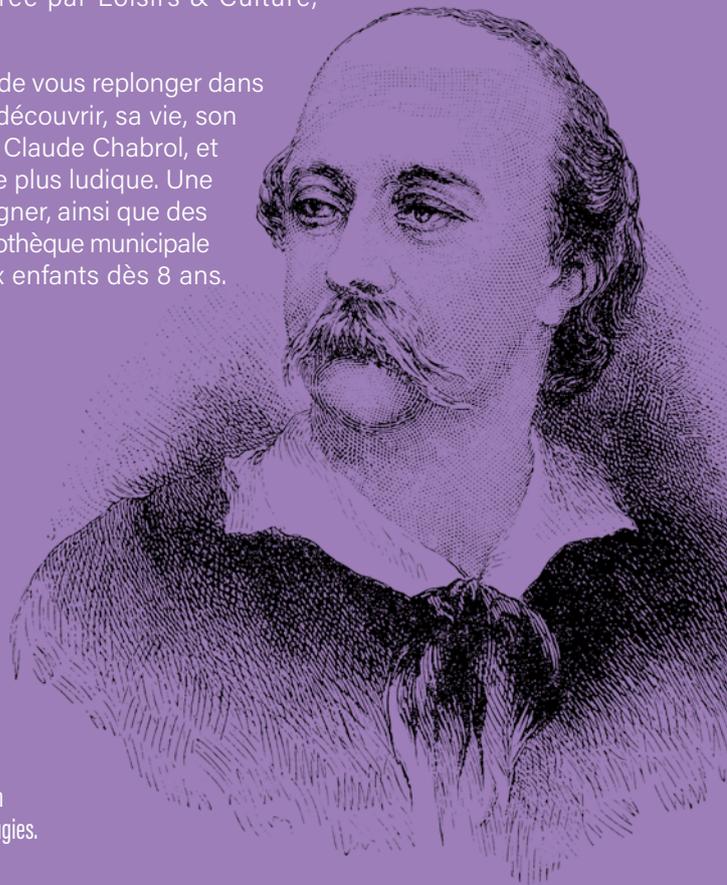
Renseignements : 01 34 12 35 65 - ecmuda@orange.fr - www.ecmuda-soisy.fr

ET SI ON REDÉCOUVRAIT GUSTAVE FLAUBERT ?

Ce mois de décembre 2021 marquera le bicentenaire de la naissance de Gustave Flaubert. L'auteur français, célèbre notamment pour *Madame Bovary*, est né en 1821 et sera mis à l'honneur par l'association Loisirs & Culture, en partenariat avec la Ville de Soisy-sous-Montmorency, avec une programmation éclectique et gratuite.

Le saviez-vous : les pas de Gustave Flaubert résonnent non loin d'ici, au château Catinat de Saint-Gratien, où l'auteur rendait régulièrement visite à son amie, la princesse Mathilde Bonaparte. Pour le bicentenaire de sa naissance, l'auteur des *Trois Contes* et de *l'Education sentimentale* fait l'objet d'une programmation culturelle spécifique, élaborée par Loisirs & Culture, avec la participation de la Bibliothèque municipale.

Du 27 novembre au 13 décembre prochains, vous aurez l'occasion de vous replonger dans la vie de l'auteur et ses écrits. Une exposition vous permettra de découvrir, sa vie, son œuvre, tandis que la projection des films « Madame Bovary », de Claude Chabrol, et « Gemma Bovary » d'Anne Fontaine en proposeront une approche plus ludique. Une dictée, ouverte aux enfants comme aux adultes, avec des lots à gagner, ainsi que des ateliers de lecture et d'écriture sont également proposés. Enfin, la Bibliothèque municipale propose, elle, un atelier pour jouer avec les mots, accessible aux enfants dès 8 ans. Retrouvez le programme complet ci-dessous.



Du 27 novembre au 13 décembre

Exposition « Flaubert »

À Loisirs & Culture
(22 avenue du Général de Gaulle).

Samedi 27 novembre

Projection de deux films, séances gratuites :

• 14h : « Madame Bovary », de Claude Chabrol avec Isabelle Huppert

• 17h30 : « Gemma Bovary », de Anne Fontaine, avec Fabrice Luchini

À Loisirs & Culture
(22 avenue du Général de Gaulle).

Samedi 4 décembre, à 14h

- La Dictée de Flaubert,
- 10 lignes pour les primaires, 20 lignes pour les collégiens et les adultes.
- Des prix à gagner pour les 3 premiers de chaque catégorie.

À Loisirs & Culture
(22 avenue du Général de Gaulle).

Mercredi 8 décembre, à 14h

• Atelier « jouer avec les mots », par la bibliothèque municipale

À partir de 8 ans.
À la Bibliothèque municipale
(20 rue des Ecoles).

Vendredi 10 décembre, à 19h

• Atelier d'écriture sur le thème « Inspiration nocturne à la Flaubert » et à la lueur de bougies.

À Loisirs & Culture
(22 avenue du Général de Gaulle).

Lundi 13 décembre, à 14h30

• Atelier « Au Plaisir de Lire » : découverte du livre « Les Trois Contes », regroupant trois nouvelles : « Un cœur simple », « La légende de Julien l'Hospitalier », et « Hérodias ».

Séance sera suivie d'un quizz sur Flaubert.
À Loisirs & Culture
(22 avenue du Général de Gaulle).

Activités gratuites Inscription obligatoire auprès de Loisirs & Culture

22 avenue du Général de Gaulle à Soisy

Tél. : 01 39 89 37 92

www.loisirs-et-culture.com

LA « MAGIE » DE VOTRE GOUVERNEMENT : TRANSFORMER UNE BAISSSE DES IMPÔTS LOCAUX DE 9,8% EN UNE AUGMENTATION DE PLUS DE 80 % ! ET, NATURELLEMENT, TENTER D'EN FAIRE SUPPORTER L'IMPOPULARITÉ PAR LES MAIRES

À la rentrée, les Soisiéens, comme les habitants de nombreuses communes de France, ont eu la désagréable surprise de voir leur Taxe Foncière augmenter. A Soisy, cette augmentation concerne la colonne syndicats intercommunaux qui progresse d'un peu plus de 80%.

Après des années, voire des décennies de gestion économe des deniers publics, vos élus, chargés de la gestion de votre bonne et belle commune, seraient-ils brusquement atteints de folie dépensière ?

Bien évidemment, la réponse est non !

Ainsi, alors qu'ici à Soisy, avec votre équipe municipale Soisy-Avenir, nous nous appliquons à maîtriser la pression fiscale, quelles sont les raisons de cette soudaine explosion ?

L'explication est tristement simple : le non-respect des engagements pris par le gouvernement à l'endroit des Collectivités Locales. Ainsi, contrairement à ce qui avait été certifié en son temps – la compensation à l'euro - l'euro – de la perte de recette pour les collectivités locales liée à la suppression de la Taxe d'Habitation, **le Gouvernement a choisi de ne pas compenser la perte de la recette de la Taxe d'Habitation pour les syndicats intercommunaux à fiscalité propre.**

Chaque année, ces syndicats votaient un montant à fiscaliser, et les services de l'Etat le répartissaient entre taxes foncières et taxe d'habitation pour l'impôt ménage et cotisation à la valeur ajoutée pour l'impôt professionnel. Les habitants assujettis à la taxe foncière auraient ainsi dû régler cette seule Taxe Foncière (nous montrerons que non seulement, elle n'aurait pas augmenté mais, au contraire, diminué) et non pas cette même taxe, additionnée d'une super taxe d'habitation. Super taxe d'habitation puisqu'elle comprend au global celle des propriétaires et des locataires, payées par les seuls propriétaires, le tout non compensé par l'État.

Ne pas tenir ses engagements, c'est un péché mortel en politique, en politique comme dans la vie d'ailleurs. Comment accorder du crédit à l'action publique si cette détestable formule – les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent – est encore de mise ?

Mais le cynisme, puisqu'il faut appeler les choses par leur nom, le cynisme du gouvernement ne s'arrête pas là. Loin de reconnaître ce manquement, manquement

étant un terme très édulcoré, vous voudrez bien le reconnaître, l'Etat ne recule pas devant le mensonge pour désigner comme responsable de cette augmentation, devinez qui, les collectivités locales. Nous n'inventons rien ! il vous suffit de vous reporter à la notice explicative de l'avis d'imposition, document officiel de la République Française. A la rubrique « vos interrogations concernant la taxe foncière » et à la question « Pourquoi ma taxe foncière a-t-elle augmentée ? », trois cas de figure. Trois cas seulement sont indiqués : la perte du bénéfice d'une exonération temporaire, la révision de la base locative ou l'augmentation des taux d'imposition par les Collectivités locales ! La non-prise en compte de la compensation de la Taxe d'Habitation, la raison véritable, la vérité, parce que gênante, n'existe plus !

Notre Maire s'est naturellement pour le moins ému de cette situation.

En conséquence, il en a saisi par courrier, avec copie à monsieur le préfet, en date du 21 septembre 2021 madame la Directrice départementale des finances publiques.

Devant ce qui n'est pas loin d'un « Mensonge d'Etat » : courage, fuyons ! Aucune réponse n'est parvenue à ce jour en mairie, aucune réponse sous quelque forme que ce soit !

Nous avons naturellement reçu nombre de courriers de protestations. Nous, nous nous sommes appliqués à y répondre. C'est aussi cela le respect du citoyen.

Dans ces protestations, certains, assez rarement il est vrai, ne manquaient pas de s'étonner de la nécessité de cette imposition sur la rubrique Syndicats intercommunaux. Deux syndicats intercommunaux, que votre maire préside, sont concernés par cette fiscalisation. Le premier a trait au sport avec l'ensemble de près de 7 hectares (67 981 m² pour être précis) des installations sportives du complexe Schweitzer. Le second, à vocation multiple avec ses structures d'accueil d'une capacité de plus de 400 places pour personnes porteuses de handicap, le réseau de transport en commun Valmy dont il est à l'origine et le fonctionnement d'une partie appréciable d'une crèche collective. Vous pouvez le constater, loin du superflu, nous sommes bien là dans le domaine du nécessaire.

Que ces actions intercommunales aient pu se développer de manière considérable

sans augmentation de la pression fiscale mérite, à notre sens, d'être encouragé. Ce n'est visiblement pas le choix qui est fait par le Gouvernement de la France.

Mais la réalité est encore à la fois plus triste et plus misérable.

A y bien regarder, si le Gouvernement avait tenu ses engagements, ce n'est pas une augmentation de près de 80% que vous auriez observée dans cette colonne syndicats intercommunaux de votre avis d'imposition foncier, mais une diminution de près de 10% (9,8%) entre 2020 et 2021. Mieux, en regardant les évolutions sur la durée, cette gestion ambitieuse mais rigoureuse de ces deux entités intercommunales présidées par notre maire, affiche sur 7 ans, une baisse du recours à l'imposition, et ce en valeur absolue, de près de 7% ! Cette diminution est de 13,4% si l'on prend en compte l'inflation de ces sept dernières années.

Mais que penser de celles et ceux qui s'acharnent à communiquer en s'appuyant sur le mensonge ?

Mais que penser de celles et ceux qui accusent autrui de leurs propres inconséquences ?

Toute modestie mise à part, on peut aller jusqu'à se demander si la compétence des uns ne devient pas tellement insupportable aux yeux de ceux qui n'en possèdent pas, qu'ils ne reculent plus devant rien, pour fuir la comparaison.

Cet aspect de la réalité gouvernementale de la France est encore une fois, triste et misérable.

Elle est strictement à l'opposé de ce que votre équipe municipale Soisy Avenir pratique au quotidien : n'être prisonnier ni d'idéologies ni de dogmes, laisser libre son intelligence, considérer la réalité telle qu'elle se présente, sans fard, et affronter ainsi les difficultés pour mieux les résoudre.

C'est ainsi, nous en sommes toutes et tous persuadés dans votre équipe municipale Soisy Avenir que nous continuerons pour nos habitantes et habitants, ensemble, à faire progresser Soisy, votre commune.

SOISY Avenir,
votre majorité municipale

TAXE FONCIÈRE, POURQUOI EST-IL SI DIFFICILE D'ACCEPTER LA VÉRITÉ POUR LA MAJORITÉ MUNICIPALE, SUITE AUX PROPOS TENUS EN CONSEIL MUNICIPAL ?

Lors du Conseil Municipal de septembre, un élu de la majorité municipale a posé une question, fait rare. Certainement avec l'assentiment du Maire, en lien avec l'augmentation de 80% de la colonne «syndicat de communes» de la taxe foncière. L'explication :

Le syndicat de commune ne dispose d'aucun pouvoir fiscal, ce qui le range dans la catégorie des établissements publics sans fiscalité propre. Le financement de tels syndicats par les communes associées comprend une contribution fixée pour chaque commune, dans les statuts du syndicat. À titre dérogatoire, le syndicat peut décider de remplacer cette contribution des communes par la taxe

d'habitation, la taxe foncière et la cotisation foncière des entreprises. Il s'agit d'une contribution fiscalisée. Le Maire, étant le président du syndicat de communes, a choisi la contribution fiscalisée. La majorité municipale ne s'est pas opposée à la mise en recouvrement de cette contribution fiscalisée. En 2021, afin de financer les syndicats de communes, la fiscalisation des contributions a conduit à augmenter la fiscalité additionnelle à 5,70%, dans la colonne «syndicat de communes», en plus de la fiscalité de la taxe communale de 31,32%, celle dans la colonne «commune».

Ce que votre Maire ne vous dit pas, c'est que par ce choix, il a augmenté indirectement vos impôts locaux, sans augmenter le taux de la taxe communale depuis de nombreuses années. Pour information, les syndicats de commune avec une contribution fiscalisée existent dans

seulement 13% des communes d'Île de France. Soisy-sous-Montmorency est dans le TOP 3 des villes les plus imposées pour la contribution aux syndicats de communes.

Ce que votre Maire oublie de vous dire, l'engagement du Président de la République a été tenu. La taxe d'habitation a été supprimée pour 4083 foyers fiscaux à Soisy, soit une économie en moyenne de 763€ par foyer en 2020. En 2021, 2597 foyers ont vu leur taxe d'habitation, baisser de 646€ en moyenne.

D. Corceiro, C. Baas, D. Delaroche
VIVRE SOISY

Commune : OSNY (476), VAL-D'OISE (95)							
Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Intér communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAP	Total des cotisations
Taux 2020	42,18 %	%	1,91 %	0,623 %	8,15 %	0,242 %	
Taux 2021	42,18 %	%	1,91 %	0,625 %	8,15 %	0,32 %	
Cotisation 2020	678		31	9	131	4	
Cotisation 2021	680		31	9	131	5	856
Variation	+0,29 %	%	0 %	0 %	0 %	+25,00 %	

Pas de contribution fiscalisée, pas d'augmentation de 80%

À QUAND UNE VRAIE VISION POUR SOISY? L'EXEMPLE DE L'AVENUE KELLERMANN

Être à la tête d'une municipalité nécessite d'avoir une vraie vision d'avenir pour sa ville à moyen et long terme. De penser par exemple à des projets d'aménagements pour que Soisy soit enfin doté d'un vrai centre-ville vivant et attractif, ou encore de proposer une politique culturelle et d'animation des quartiers à la hauteur d'une ville de 18.000 habitants.

L'équipe en place gère les affaires courantes, au jour le jour, sans cette nécessaire vision d'avenir. L'avenue Kellermann en est un parfait exemple. Voici près de 20 ans que nous subissons les embouteillages et toutes les nuisances qui les accompagnent, sans qu'aucune solution pertinente ne soit mise sur la table, si ce n'est un projet routier vieux de 80 ans, non financé, comme l'a rappelé la justice en 2019, et qui couperait notre ville en deux. Projet pourtant toujours défendu par le maire.

Des solutions pour fluidifier le trafic sur l'avenue Kellermann?

Nous pensons qu'il est temps de lancer une vaste concertation avec la population pour dégager des solutions pertinentes. Soisy Ensemble propose notamment : de revenir, comme avant 2003, à une 2x2 voies sur l'avenue Kellermann avec une seconde voie réservée au co-voiturage et aux transports en commun. Tout en offrant des solutions de stationnement aux riverains. De proposer une signalisation intelligente en temps réel sur les axes bouchés. De développer massivement la pratique du co-voiturage, avec un partenariat entre plusieurs communes pour aboutir au lancement d'une application mobile. D'initier un nouveau plan de circulation à l'échelle communale, avec notamment des changements de sens de circulation et une réduction des nuisances sonores. De créer enfin des pistes cyclables à Soisy pour relier nos quartiers à la gare et aux communes voisines. Ou encore de mener une vraie réflexion sur l'utilité des énormes ronds-points autour de l'avenue Kellermann. Les idées ne manquent.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons demandé quelles étaient les propositions du maire au sujet de l'avenir Kellermann. Malgré ses 26 ans en mairie, il a été incapable de nous soumettre des propositions concrètes. Oui, il est grand temps d'avoir enfin une vraie vision d'avenir pour Soisy.

Omar BEKARE, Valérie CHÉNIEUX,
Vos élus SOISY ENSEMBLE
contact@soisyensemble.fr



NOTRE PLANÈTE BRÛLE ET L'URBANISATION CONTINUE EN ILE-DE-FRANCE

Le dernier rapport du GIEC publié en août dernier est très alarmant : le changement climatique, plus important et plus rapide que prévu, menace directement nos conditions de vie. Canicules, sécheresses, incendies, inondations, cyclones sont de plus en plus présents dans notre quotidien.

Malgré ce constat, en Ile-de-France on continue l'urbanisation à outrance : 100.000 hectares de terres fertiles ont disparu en l'espace de cinq ans, le plus souvent à cause de projets d'infrastructures inutiles, coûteux et néfastes. Cette destruction des terres nourricières réduit notre autonomie alimentaire, fragilise les écosystèmes, impacte négativement la qualité de l'air et aggrave le réchauffement climatique.

À Soisy le maire parle de relancer les études sur l'Avenue du Parisis, projet néfaste qui détruirait des terres entre Soisy et Montmorency et attirerait encore plus de voitures, alors qu'il serait préférable de proposer des alternatives pour désengorger la ville : modification de la voirie, des feux, des sens de circulation, aménagements pour les circulations douces, les solutions novatrices existent et nous assureraient une meilleure qualité de vie plutôt que de continuer dans cette frénésie du tout-bitume !

Catherine David,
pour **SOISY RESPIRE**

TEXTE NON PARVENU

David Duranteau

**LA VILLE
EST NOTRE ESPACE DE VIE** 

Respectons-le !

#soisyvillepropre
**STOP
aux
incivilités**
#trottoirpasdégéopol



**A SOISY, JETER SES DÉTRITUS SUR L'ESPACE PUBLIC
EST SANCTIONNÉ PAR UNE CONTRAVENTION DE 3^{ÈME} CLASSE
ARRÊTÉ MUNICIPAL 134 / 2018**

www.soisy-sous-montmorency.fr
 Ville de Soisy-sous-Montmorency

**LA VILLE
EST NOTRE ESPACE DE VIE** 

Respectons-le !

#soisyvillepropre
**STOP
aux
incivilités**
#trottoirpasdégéopol

**Dépôts sauvages
= de 68 € à 1500 €**



**A SOISY, LE DÉPÔT SAUVAGE D'ENCOMBRANTS OU DE DÉCHETS EN DEHORS DES
CRÉNEAUX AUTORISÉS EST SANCTIONNÉ PAR UNE CONTRAVENTION DE 3^{ÈME} CLASSE
ARRÊTÉ MUNICIPAL 134 / 2018**

www.soisy-sous-montmorency.fr
 Soisy sous Montmorency

Exposition

13 au 28
novembre
2021

mondes en

musique

à la découverte
des instruments
de musique



ORANGERIE DU VAL OMBREUX

**PASSE SANITAIRE ET PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRES**

**RENSEIGNEMENTS : 01 34 05 20 45
WWW.SOISY-SOUS-MONTMORENCY.FR**

f @SOISYSOUSMONTMORENCY

